Etat 1er janvier 2017

Guide lettre wagon CUV (GLW-CUV)

Applicable à partir du 1er janvier 2017

Selon le point 2.5 a) de les membres du CIT qu	es Statuts du CIT, le présent document a qualité d e si ceux-ci l'ont adopté (principe de l'opting in).	le recommandation et ne lie
© 2017 Comité interna www.cit-rail.or	ational des transports ferroviaires (CIT)	
• •		
Supplément n°	Points modifiés	Applicable à partir du
		_
-		
Les versions anterieure	s sont disponibles ici : http://www.cit-rail.org/fr/wago	<u>118/</u>

Document accessible au public

Table des matières

		Page
A.	Généralités	4
0	Abréviations - Définitions	4
1	Objet du guide	5
2	Champ d'application	
В.	Dispositions communes lettre wagon électronique / lettre wagon papier	6
3	Forme et contenu de la lettre wagon	6
4	Paiement des frais	
4.1	Définition des frais	
4.2	Liste des frais	
4.3	Mentions relatives au paiement des frais	
4.4	Avance des frais	
4.4 4.5	Désignation des monnaies	
_		
4.6 5	Cours de conversion	
C.	Lettre wagon électronique	8
c		
6 7	Principe	8
	(Contrat EDI)	8
8	Sorties d'imprimante	
9	Système mixte	
D.	Lettre wagon papier	9
10	Modèle	9
E.	Autres documents	10
11	Bulletin d'affranchissement	10
12	Ordres ultérieurs	10
13	Empêchement à l'acheminement	10
14	Empêchement à la remise	
15	Langues	
16	Etablissement, transmission	
F.	Dispositions finales et transitoires	11
17	Entrée en vigueur	11
18	Dispositions transitoires	
Anne	exes	
1	Exigences fonctionnelles et juridiques de la lettre wagon électronique	13
2	Commentaires relatifs au contenu de la lettre wagon	
3	Liste des frais	
4	Lettre wagon CUV - Règles et recommandations	
7	4a Lettre wagon CUV - Modèle	
	4b Lettre wagon CUV transport combiné - Modèle	
5	Commentaires relatifs au contenu du relevé des wagons	
6	Bulletin d'affranchissement	65
7	Ordres ultérieurs	
8	Avis d'empêchement à l'acheminement - Instructions de l'expéditeur	
9	Avis d'empêchement à la remise - Instructions de l'expéditeur	
10	Désignation des monnaies et codes	
10	Doughation do mornido ot oddo	00

A. Généralités

0 Abréviations - Définitions

CIM Règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire des

marchandises

CIT Comité international des transports ferroviaires.

CUU Contrat uniforme d'utilisation des wagons.

CUV Règles uniformes concernant les contrats d'utilisation de véhicules en trafic

international ferroviaire.

Détenteur de wagon ou détenteur Désigne la personne ou l'entité propriétaire du wagon ou disposant d'un droit de disposition sur celui-ci, qui exploite ledit wagon à titre de moyen de transport et est inscrite en tant que détenteur du wagon au registre officiel correspondant des véhicules, ou, si le wagon n'est pas enregistré au registre officiel correspondant des véhicules ou en l'absence d'un tel registre, la personne ou l'entité qui s'est

déclarée auprès du Bureau CUU comme le détenteur du wagon.

DIUM Distancier International Uniforme Marchandises.

Document Terme générique pour la lettre wagon ou les papiers d'accompagnement de la

lettre wagon selon GLW-CUV, Annexe 2, commentaires relatifs à la case 9, indépendamment du fait qu'ils se présentent sous forme électronique ou papier.

EDI L'échange des données informatisées est le transfert électronique de données

entre systèmes informatiques, sous forme de messages EDI.

Entreprise ferroviaire (EF)

Toute entreprise à statut privé ou public et titulaire d'une licence conformément à la législation européenne applicable, dont l'activité principale est la fourniture de prestations de transport de marchandises et/ou de voyageurs par chemin de fer, la traction devant obligatoirement être assurée par cette entreprise ; ce terme recouvre aussi les entreprises qui assurent uniquement la traction.

Expéditeur Détenteur ou tiers autorisé par le détenteur, qui remet à l'acheminement un

wagon vide à une EF utilisatrice en tant que moyen de transport (voir art. 9.1

CUU).

Gare d'arrivée Gare desservant le lieu de remise du wagon.

Gare de départ Gare desservant le lieu de prise en charge du wagon.

Gare d'attache / Zone d'attache

Gare d'attache : Gare désignée, figurant sur le wagon, et à destination de laquelle un wagon vide est renvoyé à défaut d'instructions du détenteur.

Zone d'attache : zone géographique regroupant un certain nombre de gares d'une région donnée vers l'une desquelles un wagon vide est renvoyé à défaut

d'instructions du détenteur.

Lettre wagon Enregistrement électronique ou document papier qui accompagne tout wagon

vide utilisé dans le cadre du CUU.

Lettre wagon électronique Enregistrement électronique des données représentant la lettre wagon.

Lettre wagon papier Document papier représentant la lettre wagon.

Message EDI Ensemble de données, structurées selon une norme agréée, se présentant sous

une forme permettant une lecture par ordinateur et pouvant être traitées

automatiquement et de manière univoque.

RID Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises

dangereuses.

Sortie d'imprimante de la lettre wagon électronique Edition sur papier de l'enregistrement électronique des données de la lettre

wagon

TED Traitement électronique des données.

TVA Taxe sur la valeur ajoutée.

UE Union européenne

UIC Union internationale des chemins de fer

1 Objet du guide

Le présent guide contient les dispositions d'application relatives à la lettre wagon et aux autres documents relatifs à l'acheminement de wagons vides en tant que moyen de transport (voir article 14.2 CUU).

Ces documents peuvent être établis sous forme électronique ou papier.

Le procédé convenu entre les parties au contrat d'utilisation pour l'établissement de ces documents sous forme électronique doit garantir l'intégrité et la fiabilité des indications qu'ils contiennent à compter du moment où ils ont été établis. Le procédé convenu entre les parties au contrat d'utilisation pour compléter ou modifier la lettre wagon électronique doit permettre de détecter les modifications apportées. Il doit également permettre de préserver les indications originales contenues dans la lettre wagon électronique. La lettre wagon électronique doit être authentifiée. L'authentification peut être effectuée au moyen d'une signature électronique ou d'un autre procédé approprié.

2 Champ d'application

Sauf convention contraire, le présent guide s'applique aux envois soumis au CUU dans la relation détenteur - EF utilisatrice.

Lorsqu'un wagon est soumis à des formalités douanières, ce wagon doit être remis au transport comme marchandise. Il est alors soumis aux Règles uniformes CIM (cf. art. 24 CIM). Un wagon est soumis à des formalités douanières lorsqu'il franchit une frontière douanière, en particulier

- avant et après sa location
- pour être nettoyé / après son nettoyage
- pour être réparé / après sa réparation
- pour être révisé / après sa révision
- pour être transformé / après sa transformation
- lors de son achat ou de sa vente
- avant sa démolition.

Sauf contradiction avec les Règles uniformes CIM, les dispositions du CUU demeurent toutefois applicables à ce wagon.

Dans les cas visés à l'alinéa 2, un wagon peut tout de même être renvoyé en tant que moyen de transport (NHM 9921.10 - 9921.40 ou 9922.10 - 9922.40) après son utilisation en tant que moyen de transport conformément aux Dispositions d'application du Code des douanes de l'Union ou conformément au droit douanier national applicable (en particulier lorsqu'il a été utilisé pour un transport à charge),

- s'il a été utilisé en tant que moyen de transport dans un pays tiers, s'il est admis en libre circulation dans un Etat membre de l'UE et s'il est renvoyé dans un Etat membre de l'UE, ou
- s'il a été utilisé en tant que moyen de transport dans un Etat membre de l'UE, s'il est admis en libre circulation dans un pays tiers et s'il est renvoyé dans ce pays tiers.

B. Dispositions communes lettre wagon électronique / lettre wagon papier

3 Forme et contenu de la lettre wagon

L'acheminement du wagon vide comme moyen de transport est constaté par une lettre wagon, qui répond aux exigences de <u>l'annexe 1</u> (lettre wagon électronique) ou de <u>l'annexe 2</u> (lettre wagon papier).

Sauf convention contraire, une lettre wagon est établie pour chaque wagon.

Un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques de la lettre wagon CUV est téléchargeable sur www.cit-rail.org.

4 Paiement des frais

4.1 <u>Définition des frais</u>

Les frais survenant entre la prise en charge et la remise du wagon comprennent :

- a) le prix de l'acheminement, c'est-à-dire tous les frais relatifs à la prestation de l'acheminement ou à une prestation liée directement à l'acheminement ;
- b) les frais accessoires, à savoir les frais relatifs à une prestation supplémentaire exécutée par l'EF;
- c) les autres frais décomptés par l'EF sur la base de pièces appropriées.

Sauf convention relative au calcul des frais, sont applicables les listes de prix, tarifs et conditions de l'EF qui effectue la prestation selon le contrat d'utilisation.

4.2 Liste des frais

La liste des principaux frais relatifs aux prestations liées directement à l'acheminement et des frais accessoires fait l'objet de l'annexe 3.

4.3 <u>Mentions relatives au paiement des frais</u>

Sauf convention contraire, les frais sont payés soit par l'expéditeur à l'EF utilisatrice au départ, soit par le destinataire à l'EF utilisatrice à l'arrivée, conformément aux mentions ci-après.

Mention	Signification
a) Franco, le cas échéant jusqu'à X	Prix d'acheminement payé par l'expéditeur, le cas échéant jusqu'à X (X désignant un point de soudure des tarifs).
b) Franco y compris, le cas échéant jusqu'à X	Prix d'acheminement et frais accessoires désignés en sus payés par l'expéditeur, le cas échéant jusqu'à X (X désignant un point de soudure des tarifs).
c) EXW	Tous les frais sont payés par le destinataire.

En cas d'absence de mention relative au paiement des frais sur la lettre wagon, d'incompatibilité avec d'autres indications sur la lettre wagon ou de risque de confusion, l'attention de l'expéditeur est attirée sur l'irrégularité. S'il ne complète ou ne rectifie pas la lettre wagon ou s'il ne peut plus être joint, la totalité des frais est payée par l'expéditeur.

4.4 Avance des frais

L'EF peut exiger l'avance des frais ou d'autres garanties.

4.5 Désignation des monnaies

Le tableau des monnaies et des codes des monnaies utilisés sur la lettre wagon fait l'objet de l'annexe 10.

4.6 Cours de conversion

Lorsque le calcul des frais nécessite la conversion d'une monnaie, le cours de conversion à utiliser est celui qui est en vigueur :

- le jour de la prise en charge du wagon pour les frais pris en charge par l'expéditeur ;
- le jour de la remise du wagon pour les frais pris en charge par le destinataire.

5 Restrictions de trafic

En cas de restrictions de trafic, l'exécution de l'acheminement peut être suspendue, totalement ou partiellement. Ces restrictions de trafic sont portées sans délai à la connaissance des expéditeurs concernés en la forme écrite adéquate.

C. Lettre wagon électronique

6 Principe

La lettre wagon et les documents d'accompagnement peuvent être établis sous forme d'enregistrements électroniques des données (cf. art. 14.2 CUU).

7 Contrat relatif à l'échange des données électroniques de la lettre de wagon (Contrat EDI)

L'EF utilisatrice et l'expéditeur règlent les messages à échanger et les modalités de l'échange des données de la lettre wagon électronique dans un contrat EDI.

8 Sorties d'imprimante

En cas de besoin, la lettre wagon électronique est représentée sur un support papier.

Les dispositions relatives à l'établissement et à l'utilisation des sorties d'imprimante de la lettre wagon électronique font l'objet de l'annexe 1.

9 Système mixte

Un système mixte peut être convenu pour permettre l'utilisation de la lettre wagon électronique sur des parcours partiels – préalablement à sa mise en œuvre généralisée. Il consiste à permettre l'utilisation successive de différents supports de données pour un même envoi (lettre wagon papier, lettre wagon électronique, sortie d'imprimante utilisée comme lettre wagon papier).

Lorsque la lettre wagon est établie au moyen d'une imprimante d'ordinateur, le verso est imprimé, en cas de besoin, sur une feuille séparée au départ. Si le verso n'est pas imprimé et que des frais surviennent en cours de route, il y a lieu d'utiliser le verso des feuillets 1 à 3 d'une lettre wagon CUV en tant que feuilles supplémentaires et de les joindre à la lettre wagon d'origine.

D. Lettre wagon papier

10 Modèle

Les dispositions de base relatives aux modèles de la lettre wagon papier font l'objet de <u>l'annexe 4.</u> Le modèle de la lettre wagon fait l'objet de <u>l'annexe 4a</u> et celui de la lettre wagon transport combiné fait l'objet de <u>l'annexe 4b</u>.

Si plusieurs wagons sont remis au transport avec une seule lettre wagon papier, le nombre requis de relevés des wagons doit être indiqué sur la lettre wagon et joint à celle-ci.

Le relevé des wagons fait partie intégrante de la lettre wagon papier.

Les commentaires relatifs au contenu du relevé des wagons font l'objet de <u>l'annexe 5</u>.

E. Autres documents

11 Bulletin d'affranchissement

Si le montant des frais que l'expéditeur prend à sa charge ne peut pas être fixé exactement au moment de la prise en charge du wagon, ces frais font l'objet d'un règlement de compte avec l'expéditeur au plus tard trente jours après l'expiration du délai de remise. En cas d'utilisation d'une lettre wagon papier, ces frais sont portés sur un bulletin d'affranchissement selon le modèle de l'annexe 6.

12 Ordres ultérieurs

Les dispositions des articles 18 § 1 et 19 §§ 1 à 6 CIM s'appliquent par analogie au droit de disposer du wagon et à l'exercice du droit de disposition. Toutefois, seul l'expéditeur est autorisé à disposer du wagon.

Les dispositions d'application et les documents à utiliser font l'objet de l'annexe 7.

13 Empêchement à l'acheminement

Les dispositions des articles 20 et 22 §§ 1 et 6 CIM s'appliquent par analogie à l'empêchement à l'acheminement et à ses conséquences. Toutefois, seul l'expéditeur est autorisé à donner des instructions.

Les dispositions d'application et les documents à utiliser font l'objet de l'annexe 8.

14 Empêchement à la remise

Les dispositions des articles 21 et 22 §§ 1 et 6 CIM s'appliquent par analogie à l'empêchement à la remise du wagon au destinataire. Toutefois, seul l'expéditeur est autorisé à donner des instructions.

Les dispositions d'application et les documents à utiliser font l'objet de l'annexe 9.

15 Langues

Les documents selon les points 11 à 14 ci-dessus sont imprimés et remplis en une ou plusieurs langues, dont l'une au moins doit être l'allemand, l'anglais ou le français. Il peut en être disposé autrement par convention spéciale avec l'EF.

16 Etablissement, transmission

Les documents selon les points 11 à 14 ci-dessus sont transmis sous forme écrite adéquate. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, des formulaires permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques de ces documents sont téléchargeables sur www.cit-rail.org.

F. Dispositions finales et transitoires

17 Entrée en vigueur

Le présent Guide entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

18 Dispositions transitoires

Les wagons vides remis à l'acheminement en tant que moyen de transport avant le 1^{er} janvier 2017 restent soumis au CUU et à ses dispositions d'exécution en vigueur au moment de la remise à l'acheminement.





Exigences fonctionnelles et juridiques de la lettre wagon électronique

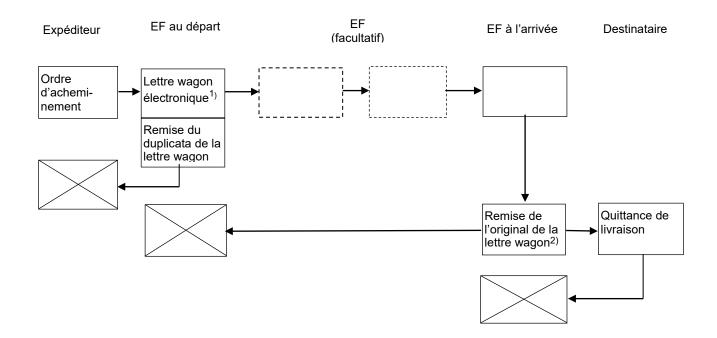
1 Généralités

La procédure convenue dans les relations entre détenteurs et EF et entre EF elles-mêmes doit garantir en particulier

- a) l'authentification des documents électroniques,
- b) la sécurité et la protection des données,
- c) que les documents électroniques peuvent être transformés en signes d'écriture lisibles et imprimés,
- d) l'enregistrement des modifications et compléments apportés à une lettre wagon électronique et la conservation des anciennes données,
- e) que les informations soient conservées en fonction des dispositions en matière de prescription, des dispositions du droit national et du contrat EDI,
- f) pour les envois de marchandises dangereuses, que les données relatives aux marchandises dangereuses soient disponibles à chaque instant et sans limite pour les contrôles internes des EF au départ et en cours de route (voir fiche UIC 471-3), ainsi qu'en cas d'irrégularité ou d'accident et pour les contrôles des autorités compétentes; voir aussi sous-section 5.4.0 RID.

2 Flux des messages

2.1 Schéma



- 1) Le droit de traiter la lettre wagon électronique appartient à l'EF qui a la garde du wagon. En cas de besoin, la lettre wagon électronique est actualisée par chacune des EF. Lorsque le message « Lettre wagon électronique » est transmis avant la remise du wagon, les EF conviennent le message qui documente le moment à partir duquel le droit de traiter la lettre wagon passe d'une EF à l'autre.
- 2) Le message « Remise de l'original de la lettre wagon » est envoyé également à l'EF utilisatrice au départ uniquement si celle-ci l'a convenu avec la dernière EF utilisatrice. Ce message peut également contenir les données du bulletin d'affranchissement devant être renvoyées.

2.2 Tableau

Le tableau ci-après recense :

- les messages EDI à échanger,
- les cas dans lesquels ils doivent être échangés,
- le moment de l'échange,
- l'expéditeur et le destinataire du message.

Principe général : les messages EDI ne déploient leurs effets juridiques qu'à partir du moment où le système informatique du destinataire EDI les reçoit.

Message EDI	Dans quel cas	Quand	Expéditeur EDI/ Destinataire EDI
Ordre d'acheminement ¹	En vue de l'acheminement à vide d'un wagon en tant que moyen de transport	Au plus tard lors de la remise du wagon	- Expéditeur - EF au départ
Lettre wagon électronique	Accompagnement du wagon ; actualisation des données en cas de besoin : - remise entre EF - établissement d'un procès-verbal de constatation d'avarie du wagon - remise - réclamation	Au plus tard lors de la remise du wagon à l'EF suivante, respectivement au destinataire	- EF au départ - Autres EF
Remise du dupli- cata de la lettre wagon	Après la prise en charge du wagon	Au plus tard avant le départ du train	- EF au départ - Expéditeur
Remise de l'original de la lettre wagon	Après l'arrivée à destination	Avant la mise à dis- position du wagon au destinataire	 EF à l'arrivée Destinataire/EF au départ²
Quittance de livrai- son ³	Après la remise du wagon au destinataire	Au plus tard le jour ouvrable qui suit celui de la remise	- Destinataire - EF à l'arrivée

3 Contenu des messages et droits d'accès aux données

3.1 Remarques relatives au contenu des messages

Lorsque des données facultatives sont contenues dans un message, elles deviennent des données conditionnelles dans les messages suivants.

O = donnée obligatoire

C = donnée conditionnelle (obligatoire si la condition est remplie)

F = donnée facultative

* = Après accord préalable entre le client et l'EF, les données marquées par un * dans la première colonne du tableau sous le <u>point 3.3</u> peuvent être répétées en cas de trains complets ou de rames de wagons

3.2 Remarques relatives aux droits d'accès aux données

L'accès aux données de la lettre wagon n'est accordé qu'aux intervenants ayant conclu un contrat EDI et qui, cumulativement, sont parties à l'acheminement du wagon vide.

On distingue trois types d'accès :

- lire « L »
- entrer (y compris lire) « E »
- modifier (y compris lire et entrer)

¹ Ce message peut être remplacé par un autre moyen.

² Le message « Remise de l'original de la lettre wagon » est envoyé à l'EF utilisatrice au départ uniquement si celle-ci l'a convenu avec la dernière EF utilisatrice. Ce message peut également contenir les données du bulletin d'affranchissement devant être renvoyées.

³ Ce message peut être remplacé par un autre moyen.

Les droits d'accès en lecture sont assurés via une interface ou au moyen des messages échangés entre les intervenants, selon la convention qu'ils ont passée. Les droits d'entrer et de modifier les données par une EF s'entendent à l'EF qui a la garde du wagon vide.

Le tableau sous le <u>point 3.3</u> « Contenu des messages et droits d'accès aux données » contient les droits d'accès des participants aux groupes de données. Le droit de « modifier » étant soumis à différentes conditions et limitations, ces dernières sont indiquées par les chiffres selon le tableau ci-après.

Chiffre	Conditions et limitations
1	Pas de limitations
2	Ajouter le code. Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de
	l'ayant droit.
3	Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'ayant droit.
4	Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'ayant droit ou
	lorsque des annexes sont retirées en cours de route.
5	Ajouter le code. Modification uniquement lorsque le lieu et le code ne concordent pas ou suite
	à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'ayant droit.
6	Modification uniquement en cas d'erreur ou de transbordement.
7	Avec l'accord de l'expéditeur.
8	Modification en cas de vérification.
9	Complément à l'indication. Modification en cas de vérification.
10	Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'ayant droit.
11	Codification par l'EF au départ.
12	Codification par l'EF à destination.

Les autorités administratives compétentes disposent d'un droit d'accès dans le cadre de leurs compétences. Ce droit n'est pas représenté dans le tableau.

3.3 <u>Tableau : Contenu des messages et droits d'accès aux données</u>

Données			Droits	d'accès			Droits d'accès			
No groupe de données	Désignation	Ordre d'acheminement	Lettre wagon électronique	Remise du duplicata de la lettre wagon	Remise de l'original de la lettre wagon	Quittance de livraison	Expéditeur	EF au départ	Autres EF	Destinataire
1	Expéditeur	0	0	0	0		Е	L	L	L
2	Code-client de l'expéditeur	F	С	С	С		Е	2	2	L
3	Code-client du payeur des frais affranchis	F	С	С			Е	2	2	L
4	Destinataire	0	0	0	0		Е	3	3	L
5	Code-client du destinataire	F	С	С	С		Е	2	2	L
6	Code-client du payeur des frais non affranchis	F	С	С	С		Е	2	2	L
7	Déclarations de l'expéditeur	С	С	С	С		Е	3	3	L
8	Référence expéditeur, no	F	С	С	С		Е	3	3	L
9*	Annexes	С	С	С	С		Е	4	4	L
10	Lieu de livraison	0	0	0	0		Е	3	3	L
11	Code du lieu de livraison	F	С	С	С		Е	2	2	L
12	Code de la gare desservant le lieu de livraison	0	0	0	0		Е	5	5	L
13	Conditions commerciales	С	С	С	С		Е	3	3	L
14	No de l'accord client ou du tarif	С	С	С	С		Е	3	3	L
15	Informations pour le destinataire	F	С	С	С		Е			L

Données			Droits	d'accès			Droits d'accès			
No groupe de données	Désignation	Ordre d'acheminement	Lettre wagon électronique	Remise du duplicata de la lettre wagon	Remise de l'original de la lettre wagon	Quittance de livraison	Expéditeur	EF au départ	Autres EF	Destinataire
16	Prise en charge	0	0	0	0		Е	L	L	L
17	Code du lieu de la prise en charge	F	С	С	С		Е	Е	Е	L
18*	Wagon No									
19	Facturation transit	С	С	С	С		Е	3	3	
20	Paiement des frais	С	С	С	С		Е	3	3	L
21*	Désignation de la marchandise ¹	0		0	0		Е	7	7	L
22	Transport exceptionnel	С		С	С		Е	7	7	L
23	RID	С		С	С		Е	7	7	L
24*	Code NHM	0	0	0	0		Е	8	8	L
25*	Masse									
26	Déclaration de valeur									
27	Intérêt à la livraison									
28	Remboursement									
29	Lieu et date d'établissement	0	0	0	0		Е	7	7	L
30	Désignation du document	0	0	0	0	0	Е	10	10	L
40	Codification 1		С	F	С		L	11	11	L
41	Codification 2							11	11	
42	Codification 3							11	11	
43	Codification 4							11	11	

 $1 \; \text{Seul le } n^{\circ} \, \text{du wagon est obligatoire. Les autres données sont conditionnelles ou facultatives - voir} \, \underline{\text{annexe 2}}.$

Données			Droits	d'accès			Droits d'accès			
No groupe de données	Désignation	Ordre d'acheminement	Lettre wagon électronique	Remise du duplicata de la lettre wagon	Remise de l'original de la lettre wagon	Quittance de livraison	Expéditeur	EF au départ	Autres EF	Destinataire
44	Codification 5				F			12	12	L
45	Codification 6							12	12	
46	Codification 7							12	12	
47	Codification 8							12	12	
48	Vérification									
49	Code d'affranchissement		0					1	1	
50	Itinéraires		0	0	0		L	1	1	L
51	Opérations douanières		С				L	1	1	L
52	Bulletin d'affranchissement		С		С		L	1	1	L
53	Avis d'encaissement		С				L	1	1	
54	Procès-verbal		С	С	С		L	1	1	L
55	Prolongation du délai de livraison		С	С	С		L	1	1	L
56	Déclarations du transporteur		С	С	С		L	1	1	L
57	Autres transporteurs		С	С	С		L	1	1	L
58	a) Transporteur contractuel		0	0	0		L	1	L	L
	b) Procédure simplifiée de transit ferroviaire									
59	Date d'arrivée				0		L	12	12	L
60	Mise à disposition				С		L	12	12	L
61	Quittance du destinataire					С	L	L	L	Е

Données			Droits	d'accès			Droits d'accès			
No groupe de données	Désignation	Ordre d'acheminement	Lettre wagon électronique	Remise du duplicata de la lettre wagon	Remise de l'original de la lettre wagon	Quittance de livraison	Expéditeur	EF au départ	Autres EF	Destinataire
62	Identification de l'envoi		0	0	0	0	L	Е	L	L
70	Code du parcours de taxation		0	0	0		L	1	1	L
71	Code itinéraire		С	С	С		L	1	1	L
72	Code NHM		0	0	0		L	1	1	L
73	Monnaie		С	С	С		L	1	1	L
74	Masse taxée		С	F	С		L	1	1	L
75	Accord client ou tarif appliqué		0	0	0		L	1	1	L
76	Km/Zone		С	F	С		L	1	1	L
77	Majorations, redevances, réductions		С	F	С		L	1	1	L
78	Prix par unité		С	F	С		L	1	1	L
79	Frais		С	С	С		L	1	1	L
80	Remboursement		С		С		L	1	1	L
81	Franco		С	F			L	1	1	
82	Port dû		С	F	С			1	1	L
83	Cours franco		С	С			L	1	1	

Donn	ées		Droits	d'accès			Droits d'accès			
No groupe de données	Désignation	Ordre d'acheminement	Lettre wagon électronique	Remise du duplicata de la lettre wagon	Remise de l'original de la lettre wagon	Quittance de livraison	Expéditeur	EF au départ	Autres EF	Destinataire
84	Frais à la charge de l'expéditeur		С	С			L	1	1	
85	Frais à la charge du destinataire		С	С	С			1	1	L
86	Cours port dû		С	С	С			1	1	L
87	Section de taxation en monnaie d'encaissement à la charge de l'expéditeur		С	С			L	1	1	
88	Section de taxation en monnaie du tarif à la charge de l'expéditeur		С	F			L	1	1	
89	Section de taxation en monnaie du tarif à la charge du destinataire		С	F	С			1	1	L
90	Section de taxation en monnaie d'encaissement à la charge du destinataire		С	С	С			1	1	L
91	Report des feuilles supplémentaires franco		С	С			L	1	1	
92	Report des feuilles supplémentaires port dû		С	С	С			1	1	L
93	Total général des montants à percevoir au départ		С	С			L	1	1	
94	Total général des montants à percevoir à l'arrivée				С			1	1	L
99*	Indications douanières									

4 Sorties d'imprimante

4.1 Edition

En cas de besoin, la lettre wagon électronique est représentée sur un support papier.

Les sorties d'imprimante correspondent au modèle de la lettre wagon papier (voir <u>point 10</u> et **annexes 4a** et **4b**), sous réserve des dérogations suivantes :

- a) Couleur d'impression : selon modèle ou noir ;
- b) Contenu:

Toutes les données contenues dans la lettre wagon électronique au moment de l'édition de la sortie d'imprimante et pour lesquelles l'ayant droit à la sortie d'imprimante bénéficie d'un droit d'accès en lecture, ainsi que les indications suivantes dans l'en-tête au sommet du document :

- Mention « Sortie d'imprimante de la lettre wagon électronique AAAA-MM-JJ (date de l'impression) éditée par ... (EF utilisatrice) » ou mention « Sortie d'imprimante de la lettre wagon électronique utilisée comme lettre wagon papier AAAA-MM-JJ (date de l'impression) éditée par ... (EF utilisatrice) », dans les cas où un envoi est remis en cours de route à une EF non raccordée au système informatique,
- Mention « Copie », lorsqu'une sortie d'imprimante supplémentaire doit être éditée en cas de perte ou de détérioration de la sortie d'imprimante originale,
- Désignation de la sortie d'imprimante ;
- c) Format et présentation : déroger aussi peu que possible au modèle. On peut renoncer à l'impression des marques de position à l'intérieur de certaines cases ;
- d) Papier : adapté à l'imprimante utilisée.

Les sorties d'imprimante ne peuvent être éditées qu'une seule fois avec la même désignation (voir aussi <u>point 4.2</u>). Exception : feuillet 2 « Feuille de route » ; motif : dans les relations de trafic comprenant en alternance des EF qui peuvent renoncer à un document papier pour l'accompagnement des envois et des EF qui ne le peuvent pas, une telle sortie d'imprimante doit pouvoir être éditée plusieurs fois.

Chaque sortie d'imprimante qui est établie doit être enregistrée dans le système avec les données suivantes : désignation, date, heure et service d'édition.

Les sorties d'imprimante sont remises d'office aux partenaires non raccordés au système informatique. Les partenaires raccordés les reçoivent sur demande.

Les parties au contrat d'utilisation reconnaissent aux sorties d'imprimante conformes aux dispositions ci-dessus la même valeur qu'à la lettre wagon.

Les dispositions relatives à la présentation et au traitement de la lettre wagon papier en cas d'ordres ultérieurs, d'instructions et de réclamations s'appliquent également aux sorties d'imprimante.

4.2 Désignation, fonctions des sorties d'imprimante et ayants droit

Désignation	Fonction	Ayant droit
Feuillet 1 « Original de la lettre wagon »	 Remise de l'original de la lettre wagon, permettant au destinataire de prendre livraison du wagon Document à produire à l'appui d'une réclamation 	Destinataire
Feuillet 2 « Feuille de route »	- Document comptable interne ferroviaire	EF utilisatrice en transit ou à destination
Feuillet 2a « Feuillet supplémentaire pour parcours de transit » ¹	- Permettre la facturation séparée d'un parcours	EF utilisatrice qui facture
Feuillet 3 « Bulletin d'arrivée/Douane »	- Document interne ferroviaire	EF utilisatrice à destination
Feuillet 4 « Duplicata de la lettre wagon »	 Confirmation de la prise en charge du wagon Document à produire à l'appui d'une réclamation 	Expéditeur
Feuillet 5 « Souche d'expédition »	- Document interne ferroviaire	EF utilisatrice au départ

4.3 Feuilles complémentaires

Lorsque la longueur des données de la lettre wagon électronique est supérieure à la place disponible dans les cases correspondantes des sorties d'imprimante, ou lorsque des données du verso de la lettre wagon sont imprimées, il y a lieu de procéder de la manière suivante :

- édition de la sortie d'imprimante « principale »,
- édition d'une ou de plusieurs feuilles complémentaires. Ces feuilles complémentaires doivent contenir au moins la référence de la lettre wagon (numéro d'identification de l'envoi) à laquelle elles se rattachent, la date de l'acceptation du wagon à l'acheminement et les données des cases de la lettre wagon électronique qui, faute de place, n'ont pas pu être imprimées sur la sortie d'imprimante principale ; ces données seront imprimées les unes à la suite des autres, avec les numéros des cases correspondantes de la lettre wagon papier. Sur la sortie d'imprimante principale, la mention « voir feuille complémentaire » sera imprimée dans les cases où la place fait défaut, en lieu et place des indications correspondantes.

4.4 Trains complets et rames de wagons

Lorsque plusieurs wagons sont remis au transport avec une seule lettre wagon, un relevé des wagons selon l'annexe 5 doit être édité.

5 Système mixte

5.1 Besoin, définition

Un système mixte peut être convenu pour permettre l'utilisation de la lettre wagon électronique sur des parcours partiels – préalablement à sa mise en œuvre généralisée. Il consiste à permettre l'utilisation successive de différents supports de données pour un même envoi (lettre wagon papier, lettre wagon électronique, sortie d'imprimante utilisée comme lettre wagon papier).

5.2 <u>Valeur des différents supports</u>

Les différents supports de données utilisés successivement pour un même wagon ont la même force probante. En cas de contradiction² dans les relations entre EF, l'EF à laquelle le wagon est remis avec une sortie d'imprimante répond sur la base des informations contenues dans cette dernière, alors que l'EF à laquelle le wagon est remis avec une lettre wagon papier et qui en

¹ Voir le **point 3 de <u>l'annexe 4.</u>**

² Il n'y a pas de contradiction lorsqu'une donnée est ajoutée après coup ou lorsqu'une donnée est modifiée conformément à la volonté des parties au contrat d'utilisation.

saisit les informations dans une lettre wagon électronique répond sur la base des informations contenues dans la lettre wagon papier.

5.3 <u>Accord sur l'utilisation du système</u> mixte

L'application du système mixte doit être convenue entre les parties :

- au moyen d'un contrat EDI (cf. <u>point 7</u>), dans les relations entre partenaires raccordés au système électronique d'échange des données,
- au moyen d'accords particuliers ou dans le cadre d'un contrat de coopération ou d'un accord client.

En outre, il s'agit d'intégrer des clauses juridiques spécifiques (champ d'application, délai de résiliation, etc.), en particulier lors de la conclusion de conventions autonomes.

6 Dérangements/chutes du système informatique

Des solutions de remplacement en cas de dérangements ou de chutes du système informatique doivent être convenues dans les contrats EDI.



Commentaires relatifs au contenu de la lettre wagon

1 Langues

La lettre wagon est imprimée en une ou plusieurs langues dont l'une au moins doit être l'allemand, l'anglais ou le français. L'expéditeur et l'EF utilisatrice peuvent en disposer autrement.

La lettre wagon est remplie en une ou plusieurs langues, dont l'une au moins doit être l'allemand, l'anglais ou le français. L'expéditeur et l'EF utilisatrice peuvent en disposer autrement. Pour les envois soumis au RID, seuls les Etats intéressés au transport peuvent en disposer autrement par des accords.

2 Cases de la lettre wagon et contenu

Remarques:

- Sauf convention spéciale entre l'expéditeur et l'EF utilisatrice, les cases 1 à 30 sont remplies par l'expéditeur.
- Les lignes pointillées délimitant certains cases signifient qu'elles peuvent être dépassées, lorsque la place à disposition dans une case n'est pas suffisante; la clarté des indications figurant dans les cases sur lesquelles il est empiété n'en doit pas être affectée. Lorsque, même en usant de ces possibilités, la place fait encore défaut, il y a lieu d'utiliser des feuilles complémentaires qui deviennent parties intégrantes de la lettre wagon. Ces feuilles complémentaires doivent avoir le même format que la lettre wagon et être établies en autant d'exemplaires que la lettre wagon comporte de parties. Il y a lieu d'indiquer sur ces feuilles complémentaires au moins le numéro d'identification de l'envoi, la date de la prise en charge du wagon pour le transport ainsi que les données qui n'ont pas trouvé place sur la lettre wagon. Un renvoi à ces feuilles complémentaires dans la lettre wagon est nécessaire.
- Les indications dans les cases 7, 13, 14, 55, 56 et 57 sont portées en codes et en partie en clair. Afin d'éviter toute équivoque, les codes doivent être précisés dans toute correspondance par le numéro de la case (par exemple, le code 5 dans la case 7 doit être désigné par « Code 7.5 »).
- Statut : . O = donnée obligatoire
 - . C = donnée conditionnelle (obligatoire si la condition est remplie)
 - . F = donnée facultative

No	Statut	Donnée
case	donnée	Bonnec
1	0	Expéditeur: Nom, adresse postale (avec l'indication du code pays selon ISO 3166), signature et, si possible, no de téléphone ou de télécopieur (avec préfixe international) ou adresse e-mail de l'expéditeur. Sauf convention spéciale entre l'expéditeur et l'EF utilisatrice, la signature est remplacée par l'identification de l'envoi selon la case 62. Pour les échanges de biens entre les Etats membres de l'Union européenne, l'expéditeur indique en outre son no d'identification TVA, lorsqu'un tel no lui a été attribué.
2	F	Code-client de l'expéditeur. Si le code-client manque, il peut être inscrit par l'EF utilisatrice.
3	F	Code-client du payeur des frais affranchis s'il ne s'agit pas de l'expéditeur. Si le code-client manque, il peut être inscrit par l'EF utilisatrice lorsqu'il peut être extrait d'une indication portée dans les cases 13 ou 14.
4	0	Destinataire: Nom, adresse postale (avec l'indication du code pays selon ISO 3166) et, si possible, no de téléphone ou de télécopieur ou adresse e-mail du destinataire. Pour les échanges de biens entre les Etats membres de l'Union européenne, l'expéditeur indique en outre le no d'identification TVA du destinataire, lorsqu'un tel no a été attribué au destinataire et que l'expéditeur le connaît.
5	F	Code-client du destinataire. Si le code-client manque, il peut être inscrit par l'EF utilisatrice.
6	F	Code-client du payeur des frais non affranchis s'il ne s'agit pas du
		destinataire. Si le code-client manque, il peut être inscrit par l'EF utilisatrice lorsqu'il peut être extrait d'une indication portée dans les cases 13 ou 14.
7	С	 Déclarations de l'expéditeur liant l'EF utilisatrice. Indiquer le code et le compléter par l'information correspondante. Code Déclaration Numéro de téléphone d'urgence en cas d'irrégularité ou d'accident avec des wagons vides non nettoyés contenant des résidus de marchandises dangereuses Délai de livraison convenu Accomplissement des formalités administratives : Transport exceptionnel : (numéro d'acheminement de tous les EF utilisatrices / gestionnaires d'infrastructure participants) Autres déclarations : (désignation d'un mandataire, demande de soins à donner à l'envoi en cours de route, etc.) Restrictions de circulation du wagon connues par l'expéditeur (p.ex. vitesse limitée, etc.) Détenteur art.17 CUU : (nom de l'EF)
8	F	Référence expéditeur
9	С	Annexes: Enumération de tous les papiers d'accompagnement nécessaires à l'exécution de l'acheminement qui sont joints à la lettre wagon. Pour la lettre wagon papier, indication éventuelle de feuilles complémentaires. Lorsque l'expéditeur utilise un formulaire pour le transport multimodal de marchandises dangereuses selon la section 5.4.5 RID, ce document est utilisé comme feuille complémentaire. Les annexes sont indiquées en code et en toutes lettres sur la lettre wagon papier et seulement en code sur la lettre wagon électronique. Des indications complémentaires peuvent être ajoutées dans un champ libre en regard de chaque code. La liste des codes UN/EDIFACT 1001 (www.unece.org) est applicable à la codification des annexes.
10	0	Lieu de livraison, complété par l'indication de la gare d'arrivée selon le DIUM et
11	F	du pays selon l'annexe à la fiche UIC 920-14. Code du lieu de livraison. Si le code manque, il peut être inscrit par l'EF utilisatrice.

No case	Statut donnée	Donnée
12	0	Code de la gare desservant le lieu de livraison.
		Code international selon le DIUM de la gare desservant le lieu de livraison du
		wagon. Si le code manque, il doit être inscrit par l'EF utilisatrice.
13	С	Conditions commerciales.
		Code Condition
		1 Itinéraire
		2 Courant de trafic
		3 EF utilisatrices chargées d'effectuer l'acheminement, parcours
		4 Gares-frontières définies (pour transports exceptionnels) 5 Autres conditions demandées (par exemple indication du no du
		contrat EDI en cas d'utilisation d'une lettre wagon électronique ou
		indication du numéro des autres accords clients ou tarifs – le numéro de
		l'accord client ou du tarif qui couvre le parcours de la première EF qui
		prend en charge le wagon est inscrit dans la case 14).
14	С	Numéro de l'accord client ou du tarif : Indication du numéro de l'accord client
		ou du tarif qui couvre le parcours de la première EF qui prend en charge le
		wagon, précédée du code 1 pour les accords clients ou 2 pour les tarifs.
15	F	Informations pour le destinataire : Communications de l'expéditeur au
		destinataire en relation avec l'envoi. Ces communications ne lient pas l'EF
		utilisatrice.
16	0	Prise en charge : Lieu (y compris code gare selon le DIUM et code pays selon
		l'annexe à la fiche UIC 920-14) et date (mois, jour et heure) de la prise en
		charge du wagon. Sur la lettre wagon papier, la gare et le pays peuvent être
		indiqués en toutes lettres.
		Remarque : lorsque les informations relatives à la prise en charge effective
		diffèrent des indications de l'expéditeur, l'EF utilisatrice qui prend en charge le
17	F	wagon le constate dans la case 56 « Déclarations du transporteur ». Code du lieu de la prise en charge : l'EF utilisatrice communique le code à
17	'	l'expéditeur par le biais de l'accord client. Si le code manque, il peut être inscrit
		par l'EF utilisatrice.
18		Wagon no : Sans objet pour la lettre wagon (voir commentaire relatif à la case
		21).
19	С	Facturation transit : Lorsque la facturation pour une partie ou la totalité du
		parcours est effectuée séparément par une EF utilisatrice autre que celle au
		départ ou à l'arrivée, indiquer le code du parcours dans la colonne de gauche,
		en utilisant le code entreprise de l'EF utilisatrice selon la liste des codes des
		transporteurs (<u>www.cit-rail.org</u>) ou le code du pays selon l'annexe à la fiche UIC 920-14, et, dans la colonne de droite, le code entreprise de l'EF utilisatrice qui
		facture le montant correspondant.
20	С	Paiement des frais : Mention relative au paiement des frais conforme au point
20		4.3 du présent guide.
		L'absence d'une mention signifie que les frais sont pris en charge par l'expé-
		diteur.
21		Désignation de la marchandise :
		Indiquer dans l'ordre
	0	- le no du/des wagon(s)
	С	- pour les wagons vides non-nettoyés contenant des résidus de marchandises
		dangereuses, les indications prescrites par le paragraphe 5.4.1.1.6 RID
	C	- le nombre d'essieux
	C	- la tare
		- la longueur en décimètres (hors tampons) Remarque : une procédure de transit au sens du droit douanier n'est pas
		nécessaire pour les wagons vides acheminés comme moyen de transport.
22	С	Transport exceptionnel: Porter une croix lorsque les dispositions applicables
~~		en trafic international pour les transports exceptionnels prévoient une telle
		indication.
23	С	RID : Porter une croix lorsque le wagon est soumis au RID.
24	0	Code NHM (www.uic.org)
	1 -	

Intérêt à la livraison : Sans objet pour la lettre wagon.	No case	Statut donnée	Donnée	
Déclaration de valeur : Sans objet pour la lettre wagon.	25		Masse : Sans objet pour la lettre wagon.	
Remboursement: Sans objet pour la lettre wagon.	26			
Designation du document: Lieu et date (année, mois, jour) d'établissement de la lettre wagon.	27			
Designation du document: Lieu et date (année, mois, jour) d'établissement de la lettre wagon.	28		Remboursement : Sans objet pour la lettre wagon.	
Désignation du document : Porter une croix dans la case à cocher CUV lorsqu'un wagon vide est acheminé comme moyen de transport (le document est utilisé comme lettre de voiture CIM lorsqu'un envoi comprend la marchandise et le wagon ou lorsqu'un wagon vide est remis au transport comme marchandise − voir aussi le point 2, alinéa 3 du présent guidé). Lorsque des wagons et des marchandises CIM et des wagons vides en tant que moyens de transport CUV sont remis au transport ensemble, la case « CIM » doit au moins être cochée dans la lettre de voiture. La mention ci-après doit en autre être inscrite dans la case 21 : Pour les wagons désignés dans le « relevé des wagons CUV » par les codes NHM 9921.xx ou 9922.xx, la présente lettre de voiture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvoi (à gauche de la case 30) : ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique. Codification 1: Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 2: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 4: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. F Codification 6: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 6: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8	29	0		
lorsqu'un wagon vide est acheminé comme moyen de transport (le document est utilisé comme lettre de voiture CIM lorsqu'un envoi comprend la marchandise et le wagon ou lorsqu'un wagon vide est remis au transport comme marchandise – voir aussi le point 2, alinéa 3 du présent guide). Lorsque des wagons et des marchandises CIM et des wagons vides en tant que moyens de transport CUV sont remis au transport ensemble, la case « CIM » doit au moins être cochée dans la lettre de voiture. La mention ci-après doit en autre être inscrite dans la case 21 : Pour les wagons désignés dans le « relevé des wagons CUV » par les codes NHM 9921 xx ou 9922 xx, la présente lettre de voiture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvol (à gauche de la case 30) : ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon electronique. 40 F Codification 1: Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 41 F Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 42 F Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 43 F Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 44 F Codification 5 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 45 F Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 46 F Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 47 F Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 48 Vorification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 49 Codification 8 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 50 Codification 8 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 61 Codification 9 : Case codifi			de la lettre wagon.	
utilisé comme lettre de voiture CIM lorsqu'un envoir comprend la marchandise e le wagon ou lorsqu'un wagon vide est remis au transport comme marchandise – voir aussi le point 2, alinéa 3 du présent guide). Lorsque des wagons et des marchandises CIM et des wagons vides en tant que moyens de transport CUV sont remis au transport ensemble, la case « CIM » doit au moins être cochée dans la lettre de voiture. La mention ci-après doit en autre étre inscrite dans la case 2 1: Pour les wagons désignés dans le « relevé des wagons CUV » par les codes NHM 9921 xx ou 9922 xx, la présente lettre de voiture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvoi (à gauche de la case 30) : ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique. Codification 1: Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 2: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 3: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. F Codification 5: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisa	30	0	Désignation du document : Porter une croix dans la case à cocher CUV	
le wagon ou lorsqu'un wagon vide est remis au transport comme marchandise – voir aussi le point 2, alinéa 3 du présent guide). Lorsque des wagons et des marchandises CIM et des wagons vides en tant que moyens de transport CUV sont remis au transport ensemble, la case « CIM » doit au moins être cochée dans la lettre de voiture. La mention ci-aprés doit en autre être inscrite dans la case 21 : Pour les wagons désignés dans le « relevé des wagons CUV » par les codes NHM 9921 xx ou 9922.xx, la présente lettre de voiture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de rervoi (à gauche de la case 30) : ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon electronique. 40 F Codification 1 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 41 F Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 42 F Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 43 F Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 44 F Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 45 F Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 46 F Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 47 F Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 48 Vorification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 49 O Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au palement des frais selon la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'reydéditeur, 2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais p				
voir aussi le point 2, alinéa 3 du présent guide). Lorsque des wagons et des marchandises CIM et des wagons vides en tant que moyens de transport CUV sont remis au transport ensemble, la case « CIM » doit au moins être cochée dans la lettre de voiture. La mention ci-après doit en autre être inscrite dans la case 21: Pour les wagons désignés dans le « relevé des wagons CUV » par les codes NHM 9921.xx ou 9922.xx, la présente lettre de voiture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvoi (à gauche de la case 30): ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique. 40 F Codification 1: Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 41 F Codification 3: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 42 F Codification 3: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 43 F Codification 4: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 44 F Codification 5: Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 45 F Codification 6: Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 46 F Codification 6: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 47 F Codification 8: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 48 Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. 49 Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la pare (mention jusqu'à)]. 50 Litinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel				
Lorsque des wagons et des marchandises CIM et des wagons vides en tant que moyens de transport CUV sont remis au transport ensemble, la case « CIM » doit au moins être cochée dans la lettre de voiture. La mention ci-après doit en autre être inscrite dans la case 21 : Pour les wagons désignés dans le « relevé des wagons CUV » par les codes NHM 9921 xxx ou 9922 xx, la présente lettre de voiture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvoi (à gauche de la case 30) : ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique. 40 F Codification 1 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 41 F Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 42 F Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 43 F Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 44 F Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 45 F Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 46 F Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 47 F Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 48 Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. 49 O Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention , 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. 50 O Itinéraires : Indication de l'ilinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes l				
moyens de transport CUV sont remis au transport ensemble, la case « CIM » doit au moins être cochée dans la lettre de voiture. La mention ci-après doit en auture être inscrite dans la case 21: Pour les wagons designés dans le « relevé des wagons CUV » par les codes NHM 9921 xx ou 9922 xx, la présente lettre de voiture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvoi (à gauche de la case 30): ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique. 40 F Codification 1: Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 41 F Codification 2: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 42 F Codification 3: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 43 F Codification 4: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 44 F Codification 5: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 45 F Codification 6: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 46 F Codification 6: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 47 F Codification 7: Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 48 Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. 49 O Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frair vie. 50 Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement de code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. 50 Codification d'affranchissement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». 51 Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. 5				
au moins être cochée dans la lettre de voiture. La mention ci-après doit en autre être inscrite dans la case 21 : Pour les wagons désignés dans le « relevé des wagons CUV » par les codes NHM 9921 xx ou 9922 xx, la présente lettre de voiture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvoi (à gauche de la case 30) : ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique. F Codification 1 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 5 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour le sode de la mention, 5 x 2 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. Codification et code de la gare (mention jusqu'à)]. Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empéchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itiné				
tetre inscrite dans la case 21 : Pour les wagons désignés dans le « relevé des wagons CUV » par les codes NHM 9921.xx ou 9922.xx, la présente lettre de volture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvoi (à gauche de la case 30) : ces indications sont prémprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon étectronique. F Codification 1 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 (2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)). Dérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Copérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Copérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Copérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Copérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Copérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Copérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Avis d'encaissem				
wagons CUV » par les codes NHM 9921.xx ou 9922.xx, la présente lettre de voiture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvoi (à gauche de la case 30): ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique. 40				
volture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvoi (à gauche de la case 30) : ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique. 40 F Codification 1 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 41 F Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 42 F Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 43 F Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. 44 F Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. 45 F Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 46 F Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 47 F Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. 48 Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. 49 O Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. 50 O Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». 51 Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. 52 C Bulletin d'affranchissement : - Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est point à la lettre wagon. 53 Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. 64 C Procès-verb				
Clauses de renvoi (à gauche de la case 30) : ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique. Codification 1 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Itinérares : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication e				
sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique. Codification 1 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. F Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 1 : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour le code de la de la de la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Lindiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wago				
F Codification 1 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. F Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. F Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 9 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 9 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 9 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 9 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 9 : Case codification à 4 positions pour le code de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention pusqu'à]]. Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations				
départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. F Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 (2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)). Itinéraires : Indication de l'Itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement tenvoyé le Bulletin d'affranchissement tenvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon.	40	F		
Participa	-1 0	'		
F Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la pare (mention jusqu'à)]. Code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Bulletin d'affranchissement : Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement renvoyé le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon.				
départ. Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. Itinéraires : Indication de l'Itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Détourné par suite de ». Dépérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Lindiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement etabli le Bulletin d'affranchissement etabli l	41	F		
F Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 4 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification 8 : Case codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour le code de la mention spour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à). Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Eulletin d'affranchissement : - Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 - Bulletin d'affranchissement établi le - Bulletin d'affranchissement renvoyé le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon.			· ·	
départ. Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Bulletin d'affranchissement: - Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 - Bulletin d'affranchissement tenvoyé le Bulletin d'affranchissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-	42	F	Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au	
départ. Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement etabli le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établits, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-				
F Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. F Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Bulletin d'affranchissement : - Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. - Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 - Bulletin d'affranchissement établi le - Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établits, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-	43	F	Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice au	
l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train. F Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Godification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour le scodes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Bulletin d'affranchissement : Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement renvoyé le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-				
1	44	F		
F Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. F Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. F Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. O Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Bulletin d'affranchissement : - Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 - Bulletin d'affranchissement établi le - Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-				
l'arrivée. Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée.		_		
F Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. F Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. O Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. O Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Sulletin d'affranchissement : Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. C Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-	45	F		
I'arrivée.	16	Е		
F Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée à l'EF utilisatrice à l'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon. Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Bulletin d'affranchissement : - Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. - Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 - Bulletin d'affranchissement établi le - Bulletin d'affranchissement ernvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-	40	'		
1'arrivée. Vérification : Sans objet pour la lettre wagon.	47	F		
Vérification: Sans objet pour la lettre wagon.		•		
 Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». Opérations douanières : Sans objet pour la lettre wagon. Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-	48			
frais selon la fiche UIC 920-7 [2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. 50 O Itinéraires: Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». 51 Opérations douanières: Sans objet pour la lettre wagon. 52 C Bulletin d'affranchissement: - Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. - Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 - Bulletin d'affranchissement établi le - Bulletin d'affranchissement renvoyé le 53 Avis d'encaissement: Sans objet pour la lettre wagon. 54 C Procès-verbal: Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-		0	Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des	
tions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. 10 Itinéraires: Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920-5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». 11 Opérations douanières: Sans objet pour la lettre wagon. 12 Defrations douanières: Sans objet pour la lettre wagon. 13 Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. 14 Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). 15 Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 15 Bulletin d'affranchissement établi le 16 Bulletin d'affranchissement renvoyé le 17 Avis d'encaissement: Sans objet pour la lettre wagon. 18 Avis d'encaissement: Sans objet pour la lettre wagon. 18 Procès-verbal: Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-				
code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)]. 10				
50			code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à)].	
En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ». 51	50	0	Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à	
et la mention « Détourné par suite de ». 51				
 Opérations douanières: Sans objet pour la lettre wagon. C Bulletin d'affranchissement: Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement: Sans objet pour la lettre wagon. C Procès-verbal: Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit- 				
 52 C Bulletin d'affranchissement: Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement renvoyé le 53 Avis d'encaissement: Sans objet pour la lettre wagon. 54 C Procès-verbal: Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit- 				
 Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre wagon. Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit- 				
 Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit- 	52	С		
jour). Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 - Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-				
Dans la lettre wagon CUV transport combiné, ces informations sont remplacées par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 - Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement renvoyé le Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-				
par les mentions suivantes à apporter dans la case 56 - Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement renvoyé le 53 Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. Frocès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-				
- Bulletin d'affranchissement établi le Bulletin d'affranchissement renvoyé le 53				
- Bulletin d'affranchissement renvoyé le 53				
53 Avis d'encaissement : Sans objet pour la lettre wagon. 54 C Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-				
C Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUU - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-	53			
de constatation d'avarie du wagon (mois, jour) - voir annexe 4 CUÚ - et du code de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-		С		
de l'EF utilisatrice qui l'établit, selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-				

No case	Statut donnée	Donnée	
55	С	Prolongation du délai de livraison : En cas de prolongation du délai de livraison, indiquer le code de la cause, le début et la fin (mois, jour, heure) ainsi que le lieu de la prolongation 4 Empêchement à l'acheminement 5 Empêchement à la remise 9 Autres causes :	
56	C Déclarations du transporteur : Selon le cas, indications des EF util telles que - lieu et date de la prise en charge s'ils diffèrent des indications de la dans la case 16, - délai de livraison convenu si l'indication de l'expéditeur dans la capas exacte, - wagon inapte à l'échange, - lieu et date de la réforme d'un wagon, respectivement de la repris acheminement, - Système mixte pour la lettre wagon électronique : • les sorties d'imprimante sont éditées à [lieu] par [code et conversion en enregistrement électronique des données à [lieu] par [code et l'EF].		
	F	- Numéro du contrat de sous-traitance et code de l'EF substituée (à indiquer par l'EF utilisatrice qui conclut le contrat de sous-traitance avec l'EF substituée).	
57	С	Autres transporteurs: Code entreprise selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-rail.org) et éventuellement nom et adresse en clair des EF utilisatrices autres que l'EF utilisatrice qui prend en charge le wagon pour son acheminement à vide; parcours effectué, en code selon le DIUM et éventuellement en clair. Cette case est remplie par l'EF au départ, mais uniquement si d'autres EF utilisatrices que l'EF utilisatrice qui prend en charge le wagon pour son acheminement à vide participent à l'exécution de l'acheminement.	
58	0	 a) Transporteur contractuel: Code entreprise selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-rail.org) et éventuellement nom et adresse postale en toutes lettres de l'EF utilisatrice qui prend en charge le wagon pour son acheminement à vide et signature. Sauf convention spéciale entre l'expéditeur et l'EF utilisatrice, la signature est remplacée par l'identification de l'envoi selon la case 62. b) Procédure simplifiée de transit ferroviaire: Sans objet pour la lettre wagon. Une procédure de transit au sens du droit douanier n'est pas nécessaire pour les 	
59	F	wagons vides acheminés comme moyen de transport. Date d'arrivée : Date d'arrivée (année, mois, jour) du wagon à la gare d'arrivée. L'EF utilisatrice peut y ajouter le numéro d'arrivage. En-dessous de cette case, numéro et désignation du feuillet de la lettre wagon. Ces indications sont préimprimées sur la lettre wagon papier et enregistrées dans la lettre wagon électronique.	
60	С	Mise à disposition : Date (mois, jour, heure) de mise à disposition du wagon au destinataire. Cette indication sur la lettre wagon peut être remplacée par un autre moyen.	
61	С	Quittance du destinataire : Date et signature du destinataire lors de la livraison. La quittance du destinataire sur la lettre wagon peut être remplacée par un autre moyen.	
62	0	Identification de l'envoi : Indication du no d'identification de l'acheminement [codes du pays selon l'annexe à la fiche UIC 920-14 et de la gare selon le DIUM, code de l'EF utilisatrice au départ, conformément à la liste des codes des transporteurs (www.cit-rail.org) et no d'expédition]. Sur la lettre wagon papier, l'étiquette de contrôle est apposée sur les feuillets 2 (feuille de route) et 5 (souche d'expédition). Lorsque l'identification des acheminements est effectuée par ordinateur, il est renoncé à l'utilisation d'étiquettes de contrôle. Lorsqu'un groupe de wagons est réformé, une nouvelle lettre wagon est établie. Le no d'identification de l'acheminement original est utilisé.	

Sections de taxation

- a) Les sections de taxation A à G ont une présentation uniforme. Afin d'éviter toute équivoque, les cases des sections doivent être précisées dans toute correspondance par le no de la section en cause (p. ex. A.70).
- b) L'utilisation des cases 79 des sections de taxation A à C au recto et celle des cases 81 à 90 des sections de taxation A à G au verso est facultative.
- c) Chaque EF utilisatrice qui met en compte des frais utilise une section de taxation distincte. Lorsque le nombre des sections de taxation ne suffit pas, il est fait usage de feuilles supplémentaires (ne vaut que pour la lettre wagon papier).

No	Statut	Donnée	
case	donnée		
70	0	Codes du parcours de taxation : Codes internationaux du pays selon l'annexe à la	
		fiche UIC 920-14 et de la gare ou du point correspondant selon le DIUM au début et	
		à la fin de la section de taxation ou à la gare dans laquelle seuls des frais sont	
		survenus.	
71	С	Code itinéraire lorsque l'accord client ou le tarif appliqué le prévoit.	
72	F	Code NHM: Indication du code NHM déterminant pour la taxation (www.uic.org).	
73	0	Monnaie : Code selon <u>l'annexe 10</u> correspondant à la monnaie du tarif.	
74	F	Masse taxée, séparément par tarif et par position NHM.	
75	0	Accord client ou tarif appliqué	
76	F	Km/Zone : Distance tarifaire, exprimée en km ou en zone, entre les gares ou points	
		correspondant au début et à la fin de la section de taxation.	
77	F	Majorations, redevances, déductions	
78	F	Prix par unité, y compris majorations ou déductions éventuelles, séparément par	
		position NHM.	
79	С	Frais : désignation des frais selon point 4.2 du présent guide, avec montants	
		détaillés.	
80		Remboursement : Sans objet pour la lettre wagon	
81	F	Franco : Prix de l'acheminement à la charge de l'expéditeur, en monnaie du tarif,	
		séparément par tarif et par position NHM.	
82	F	Port dû : Prix de l'acheminement à la charge du destinataire, en monnaie du tarif,	
		séparément par tarif et par position NHM.	
83	F	Cours franco : Indication du cours de conversion pour les montants à la charge de	
		l'expéditeur qui ne sont pas exprimés dans la monnaie d'encaissement.	
84	F	Frais à la charge de l'expéditeur : Total des frais à la charge de l'expéditeur, en	
		monnaie du tarif.	
85	F	Frais à la charge du destinataire : Total des frais à la charge du destinataire, en	
		monnaie du tarif.	
86	F	Cours port dû: Indication du cours de conversion pour les montants à la charge du	
		destinataire qui ne sont pas exprimés dans la monnaie d'encaissement.	
87	F	Section de taxation en monnaie d'encaissement à la charge de l'expéditeur	
88	F	Section de taxation en monnaie du tarif à la charge de l'expéditeur	
89	F	Section de taxation en monnaie du tarif à la charge du destinataire	
90	F	Section de taxation en monnaie d'encaissement à la charge du destinataire	
91	С	Report des feuilles supplémentaires franco : Report du total des sections de	
		taxation figurant sur une feuille supplémentaire, à percevoir au départ (ne vaut que	
		pour la lettre wagon papier).	
92	С	Report des feuilles supplémentaires port dû : Report du total des sections de	
		taxation figurant sur une feuille supplémentaire, à percevoir à l'arrivée (ne vaut que	
		pour la lettre wagon papier).	
93	F	Total général des montants à percevoir au départ	
94	F	Total général des montants à percevoir à l'arrivée	

No case	Statut donnée	Donnée
99		Indications douanières : Sans objet pour la lettre wagon.



Liste des frais

1 Généralités

Les frais comprennent le prix d'acheminement et les frais accessoires.

La présente liste contient les principaux frais relatifs aux prestations liées directement à l'acheminement (partie A) ainsi que les principaux frais accessoires (partie B).

2 Partie A : Frais relatifs aux prestations liées directement à l'acheminement

Ces frais sont couverts par la mention « franco ».

Code UIC (docu- ments papier)	Code UNECE (docu- ments électroni- ques)	Désignation	Signification (voir page 34)	Particularité (voir page 35)
1	2	3	4	5
11 12	104063 104071	Frais portuaires Frais pour chargement/déchargement supplémentaires (y	Х	
13	104102	compris changement d'essieux) Frais de passage par bac	V	
14	104109	Frais d'arrêt de wagons en cours de route Frais d'acheminement par train spécial	X	
23	108006	Frais de transports exceptionnels		
23	1100007	Frais de transports exceptionneis Frais frigorifiques		
26	104201	Frais ingomiques Frais de traversée par le tunnel sous la Manche		
27	104159	Autres frais	Х	

3 Partie B : Frais accessoires

Code UIC (docu- ments papier)	Code UNECE (docu- ments électroni- ques)	Désignation	Signification (voir page 34)	Particularité (voir page 35)
1	2	3	4	5
35 36 37 38	216023 216024 216031 216045	Section 1 – Frais de manutention des wagons Frais d'embranchement particulier à la gare d'arrivée Frais d'embranchement particulier à la gare de départ Frais de manœuvre à la gare de départ Frais de manœuvre à la gare d'arrivée ou dans une gare intermédiaire Section 2 Réservé	X X	
		Section 3 – Frais d'utilisation d'engins de transport		
50	401015	Frais de stationnement de wagons		
52 53	401017 401018	Frais d'utilisation de remorque porte-wagon au départ Frais d'utilisation de remorque porte-wagon à l'arrivée		

Code UIC (docu- ments papier)	Code UNECE (documents électroni- ques)	Désignation	Signification (voir page 34)	Particularité (voir page 35)
1	2	3	4	5
62	502009	Section 4 – Droits, taxes et redevances TVA relative aux frais perçus par l'EF utilisatrice dans les échanges entre Etats membres de l'Union européenne (UE)		х
		Section 5 – Autres frais		
70 71	600018 600926	Frais de glaçage ou de reglaçage Frais de nettoyage ou de désinfection		
77	609019	Frais pour lettre wagon incorrecte résultant du fait que l'expéditeur a inscrit des indications dans la lettre wagon qui sont irrégulières, inexactes, incomplètes ou portées ailleurs qu'à l'espace prévu (cf. article 8 § 1 CIM)		X
82 83 84 85 86	609128 609129 609130 609103 609109	Autres frais accessoires Autres dépenses Autres frais à percevoir du destinataire Sommes perçues par d'autres autorités administratives Frais de transport antérieurs		X X
		Section 6 – Codes collectifs		
02	200999	Tous les frais de manutention des wagons (section 1)		
04	400999	Tous les frais d'utilisation d'engins de transport (section 3)		
05 06	500999 600999	Tous les droits, taxes et redevances (section 4) Tous les autres frais (section 5)		

Signification de certaines désignations

Code UIC	Code UNECE	
11	104063	Frais portuaires
		Ces frais sont perçus dans certains ports maritimes pour compenser les diverses opérations particulières (autres que celles de manœuvre) devant être effectuées pour le transfert des wagons, des installations portuaires aux navires et vice versa.
14	104109	Frais d'arrêt de wagons en cours de route
		Ces frais sont destinés à compenser les prestations particulières de l'EF utilisatrice en fonction d'un arrêt en cours de route.
27	104159	Autres frais
		Ces frais sont perçus par certaines EF utilisatrices, comme par exemple pour la mise à disposition d'un wagon couvert ou d'un wagon de protection.
37	216031	Frais de manœuvre à la gare de départ
		Ces frais sont perçus lorsque des prestations spéciales de manœuvre sont nécessaires, par exemple en cas de mise à disposition, de transfert ou d'enlèvement d'un wagon à ou d'un endroit déterminé d'une gare ou d'un port.
38	216045	Frais de manœuvre à la gare d'arrivée ou dans une gare intermédiaire
		Même signification que sous code 37.

Particularités

Code UIC	Code UNECE	
62	502009	Sauf si les règles fiscales dispensent l'EF utilisatrice de la percevoir, la TVA relative aux frais perçus par l'EF utilisatrice dans les échanges entre Etats membres de l'Union européenne (UE) s'ajoute aux frais hors taxe facturés à chaque débiteur, conformément à la mention relative au paiement des frais auxquels elle se rapporte.
77	609019	Ces frais doivent être payés par l'expéditeur. La gare où surviennent de tels frais les porte sur le bulletin d'affranchissement (si un bulletin est joint à la lettre wagon) ou en fait reprise sur l'EF utilisatrice au départ.
84	609130	Ces frais ne peuvent pas être pris en charge par l'expéditeur.
86	609109	Les frais de transport antérieurs doivent être payés par le destinataire.





Lettre wagon CUV - Règles et recommandations

1 Formulaire

Les règles ci-après valent pour les formulaires de la lettre wagon CUV (modèle <u>annexe 4a</u>) et de la lettre de wagon CUV transport combiné (modèle <u>annexe 4b</u>).

Les formulaires se présentent sous forme de liasses de 5 feuillets numérotés :

Feui	llet	Destinataire du feuillet				
No	Désignation	Destinataire du leuinet				
1	Original de la lettre wagon	Destinataire				
2	Feuille de route	EF utilisatrice à destination				
3	Bulletin d'arrivée/Douane	EF utilisatrice à destination				
4	Duplicata de la lettre wagon	Expéditeur				
5	Souche d'expédition	EF utilisatrice au départ				

2 Recommandation pour le papier et la couleur

Papier: autocopiant (par procédé chimique), blanc, écriture par décalque couleur noire

1er feuillet = CB 56 gr. 2e - 4e feuillets = CFB 53 gr. 5e feuillet = CF 57 gr.

Pour les lettres wagon munies de papier carbone, des papiers d'une masse comprise entre 50 et 60 gm² doivent être utilisés.

Couleur: Pantone 348U (vert)

Dimension: 211x297 mm

(talon y compris: 211x320 mm)

Les dérogations suivantes aux modèles des lettres wagon sont admises :

- couleur d'impression : noir,
- contenu : aucune dérogation par rapport aux modèles,
- format et présentation : déroger aussi peu que possible aux modèles,
- papier : adapté aux appareils utilisés pour l'établissement des lettres wagon.

Cas particulier : Lorsque la lettre wagon CUV est établie au moyen d'une imprimante d'ordinateur, le verso est imprimé en cas de besoin, sur une feuille séparée au départ. Si le verso n'est pas imprimé et que des frais surviennent en cours de route, il y a lieu d'utiliser le verso des feuillets 1 à 3 d'une lettre wagon CUV en tant que feuilles supplémentaires et de les joindre à la lettre wagon d'origine.

3 Facturation séparée d'un parcours

La lettre wagon peut être imprimée avec un feuillet supplémentaire permettant la facturation séparée d'un parcours.

4 Feuillets supplémentaires pour le client

La lettre wagon peut être imprimée avec des feuillets supplémentaires pour les besoins de l'expéditeur et du destinataire.

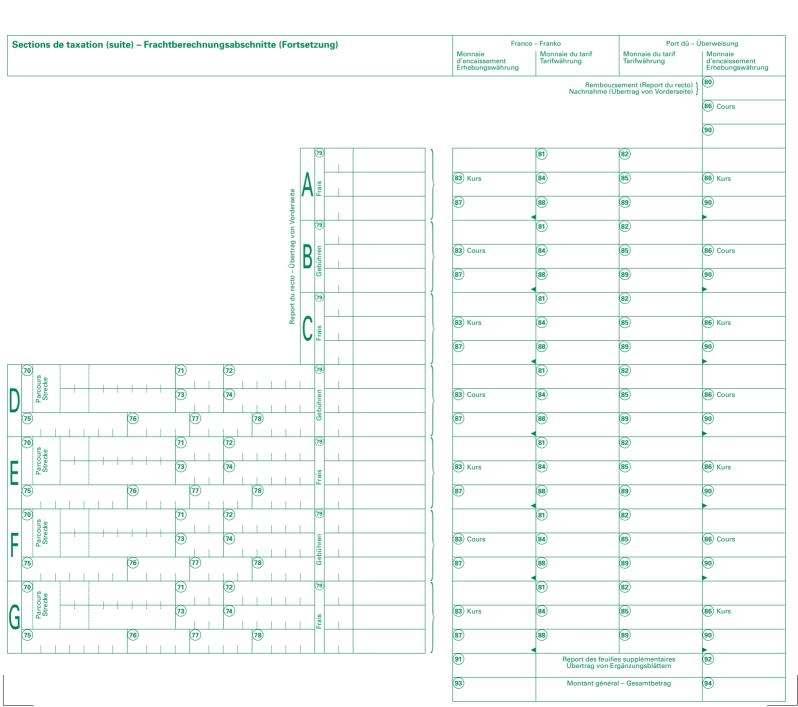


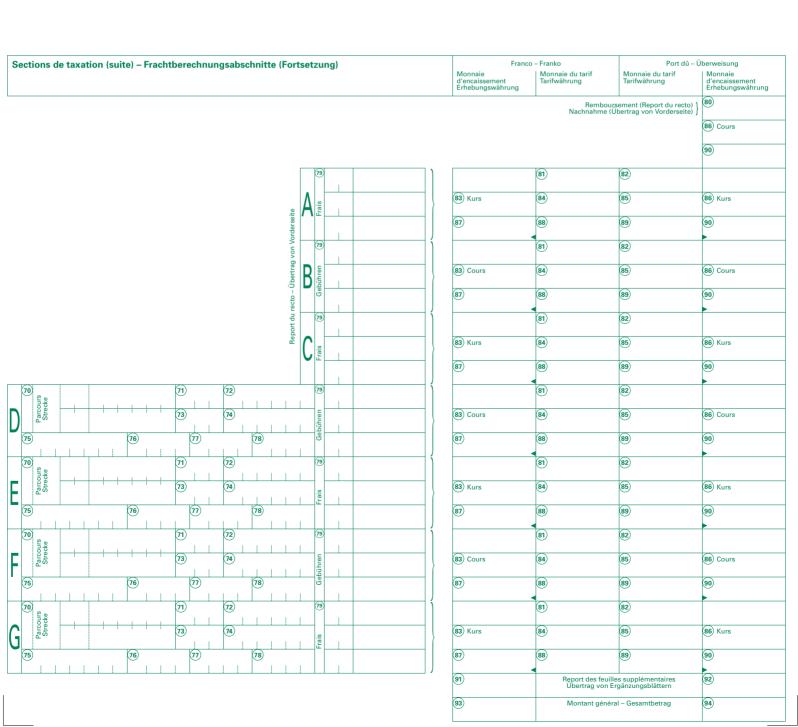


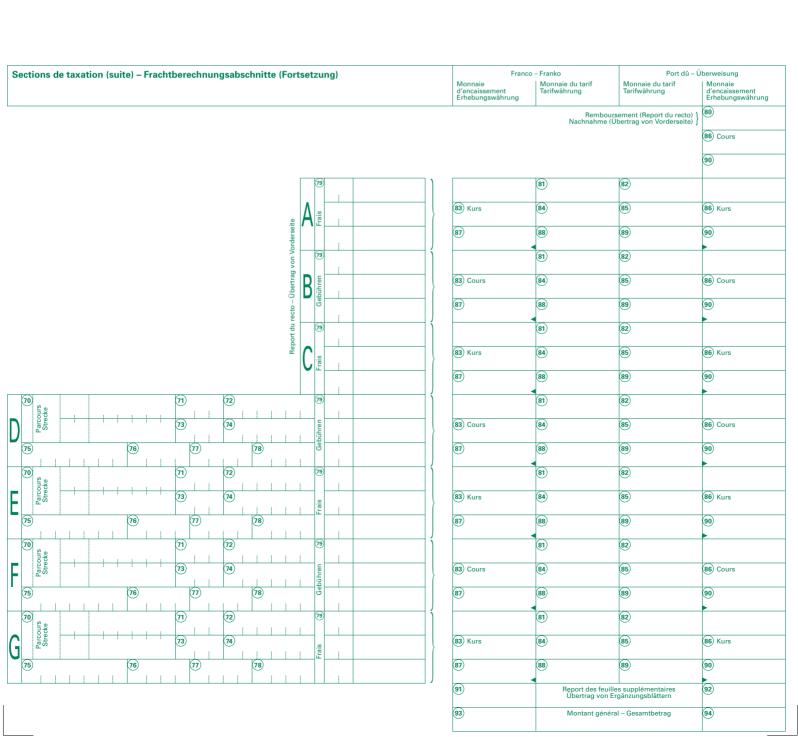
Lettre wagon CUV - Modèle

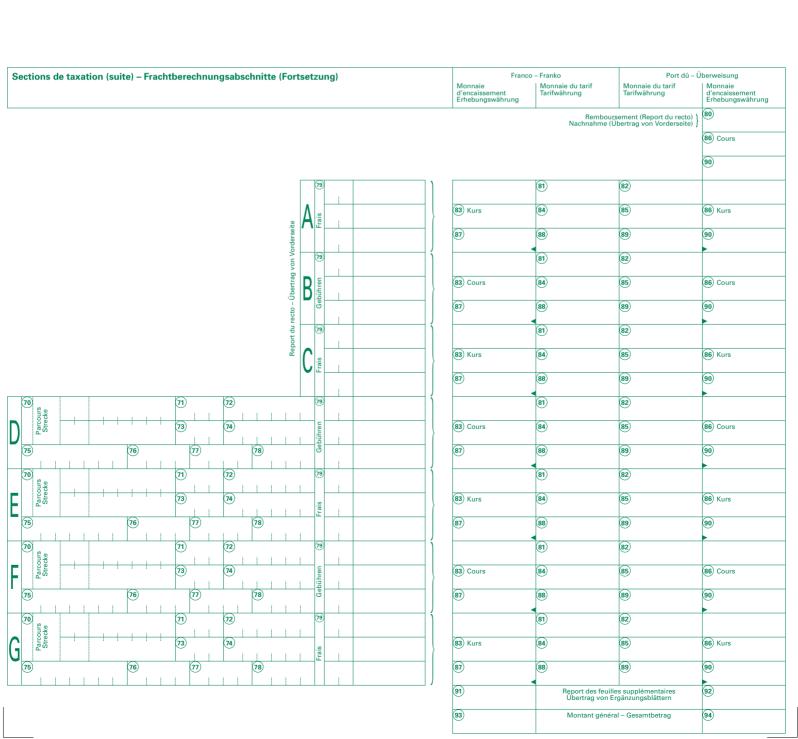


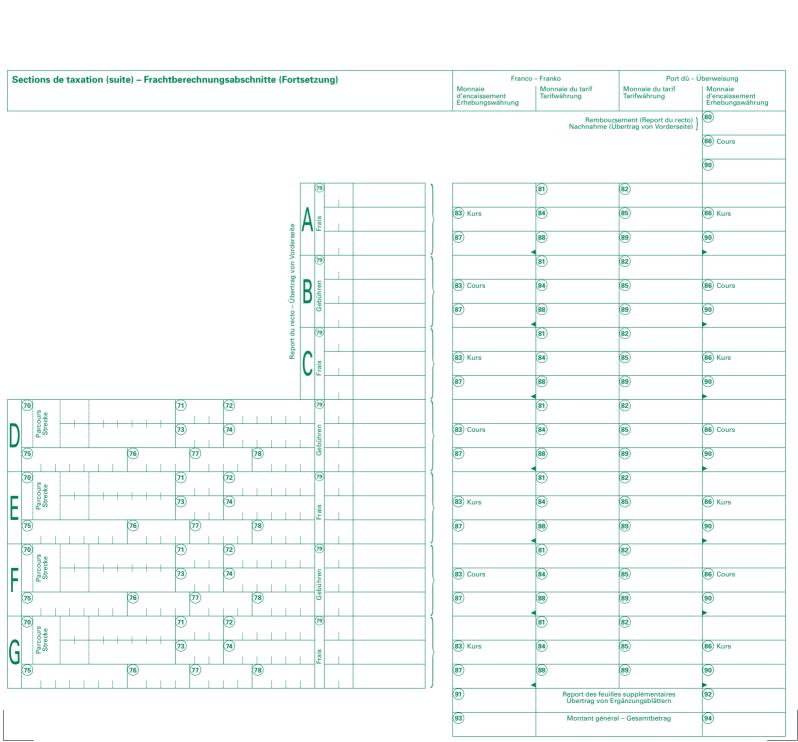
Original











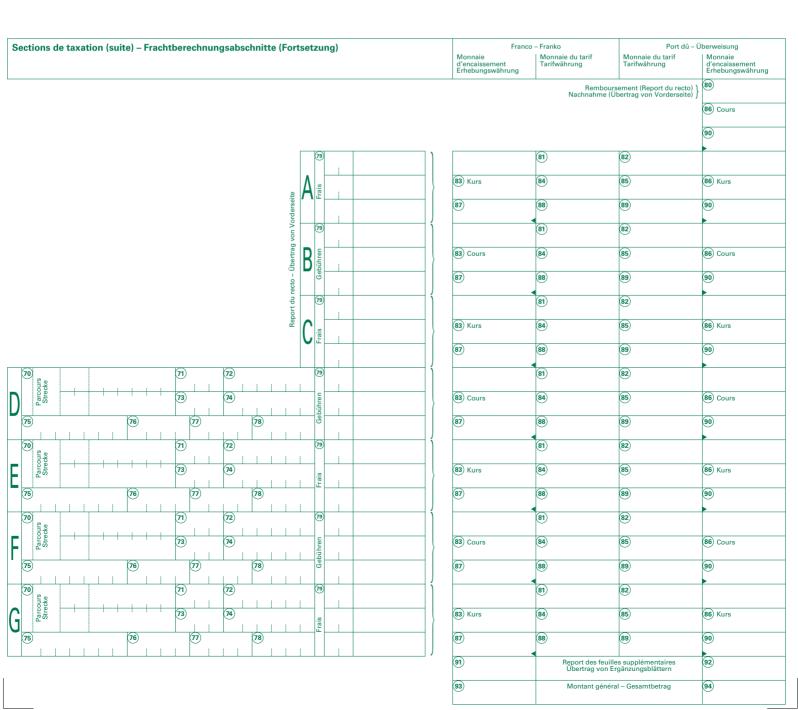


Lettre wagon CUV transport combiné - Modèle

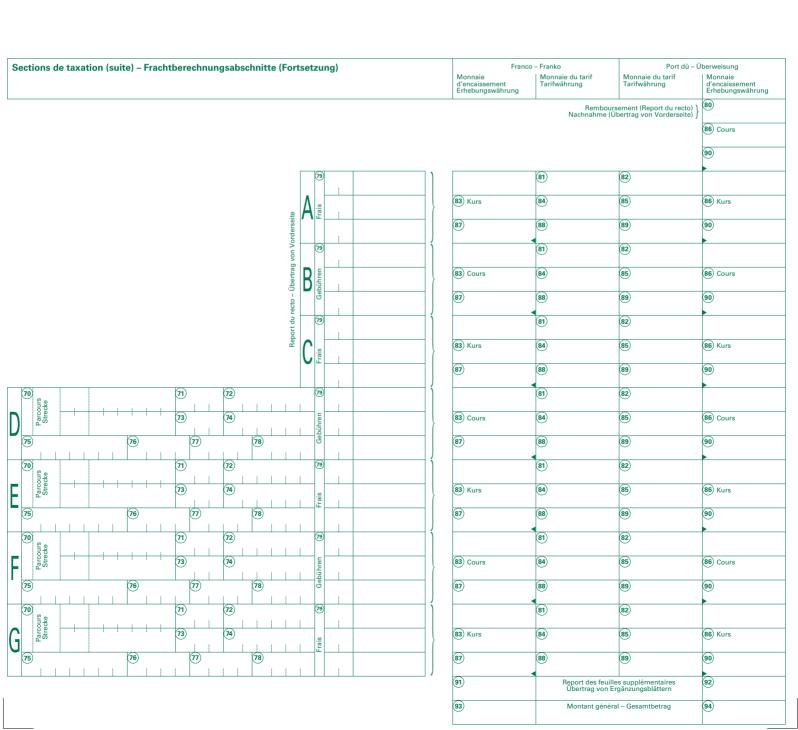
Pour le remplissage, l'impression et la transmission électroniques de la lettre wagon, un formulaire est téléchargeable sur <u>www.cit-rail.org</u>.

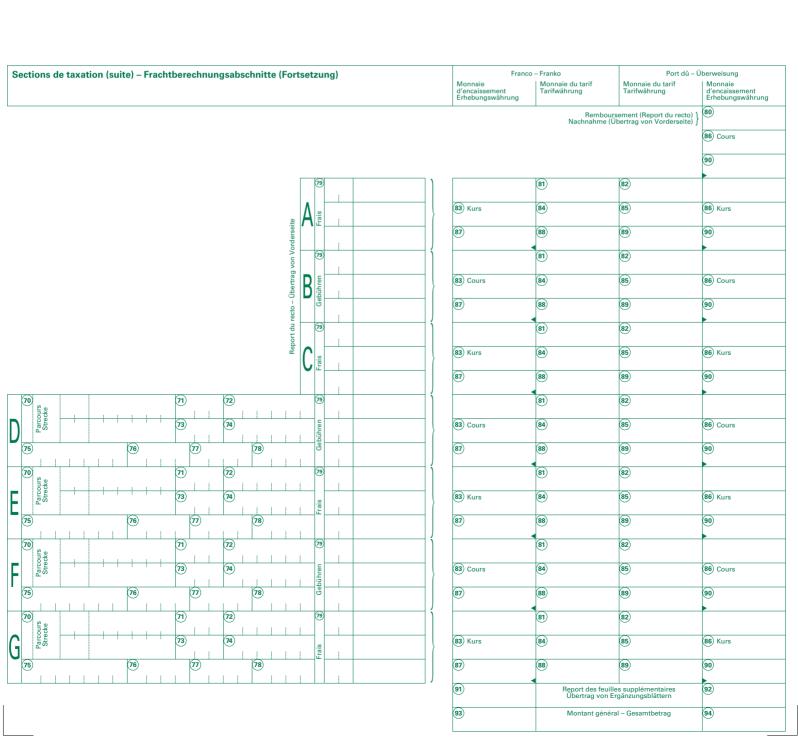


Original

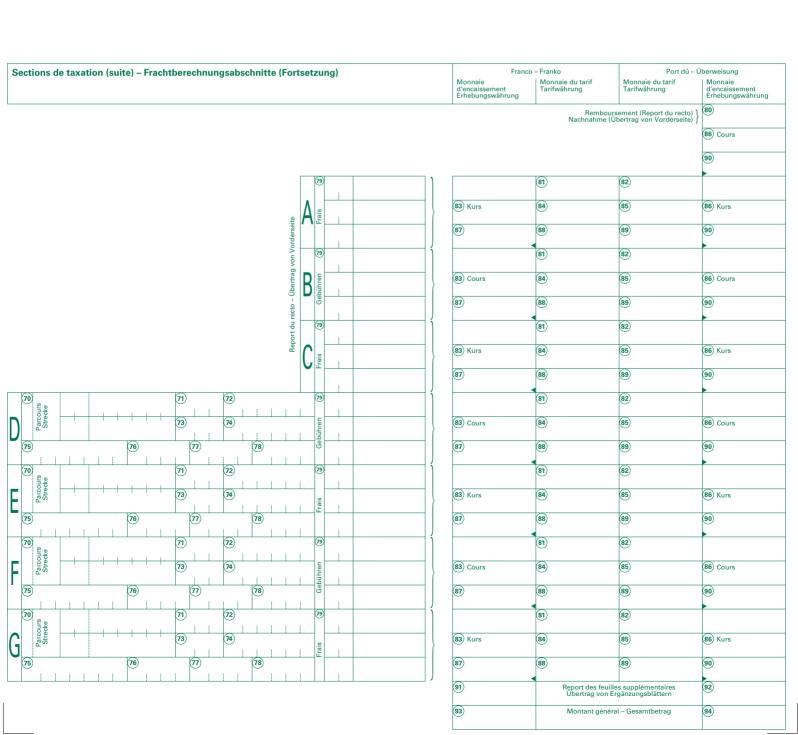


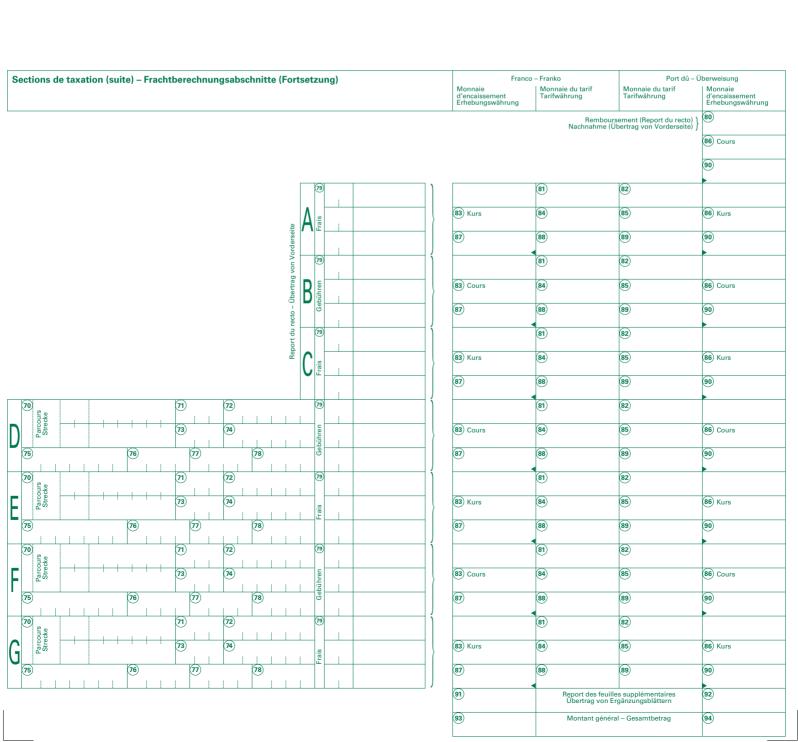
ant toute clause e, le transport des dises est soumis es uniformes CIM	Frachtbrief CIM Kombinierter Verkehr	Lettre wagon CUV transpor Wagenbrief CUV Kombinier		43
outre applicables itions générales d t du transporteur. rderung von Güte	de Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrif	t) 2	Déclarations de l'expéditeur Erklärungen des Absenders Référence expéditeur – Absend	der Referenz
t auch bei einer ligen Abmachung eitlichen Rechts- ten CIM. Ausser-		3		
die Allgemeinen Ingsbedingungei derers anwendbi	n Cianatura	E-Mail		
ention contraire ement des ides est soumis	N° TVA MWStNr.	Tel. Fax		
s uniformes CUV utre applicables ions contractuel es de l'entrepris	Empfänger (Name, Anschrift, Land)	5	9 Annexes – Beilagen	
ort ferroviaire. Ierung von Leer terliegt unter gegenteiliger Al	b-	6		
den Einheitliche schriften CUV. I elten die einschl ragsbedingunge	ın m lä-	E-Mail Tel.		
pahnverkehrs- nens. u de livraiso	Nº TVA MWStNr.	Fax 12	16 Prise en charge mois-jour-heure	
ieferungsor	U		Übernahme Monat – Tag – Stunde	
			Lieu – Ort	
- Bahnhof	Pays – Land		18 Wagon N° – Wagen Nr.	par – durch
nditions con	nmerciales – Kommerzielle Bedingungen	(14)		ecturation trans Transitfakturieru
			20 Paiement des frais y compris – einschliesslich jusqu'à – bis	Factur
ormations p	our le destinataire – Vermerke für den Empfänger		Zahlung der Kosten Franco de port Franko Fracht	
			Incoterms	
chandise	TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la	Transport exceptionnel oui Aussergewöhnliche Sendung ja		éclaration de valeur ert des Gutes
			Monnai	
			NHM Code UTI 2 Bruttomasse UTI 2 Währun	térêt à la livraison teresse an der Lieferu ng
			28) Rei	
				emboursement
s Nº – Versc	hlüsse Nr. Référence – Referenz		Total Monnai	achnahme
is N° – Versc UTI/Type U1 I-Nr./UTI-Ty	hlüsse Nr. Référence – Referenz TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes	nandise	Total Total 99) Indications douanières 48) yé	achnahme
JTI/Type UI -Nr./UTI-Ty s N° – Versc	TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes	nandise	Total Total Total Total PID oui ja 99 Indications douanières Zollamtliche Vermerke 49 Vét Ut	echnahme ie érification
JTI/Type UT Nr./UTI-Ty	TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz	29	RID oui g99 Indications douanières Zollamtliche Vermerke 48 Vé	achnahme iie ériffication berprüfung
JTI/Type UT Nr./UTI-Ty	TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz		Total Total Monnai PID oui ja 99 Indications douanières Zollamtliche Vermerke 49 Code d'affranchissement Prankaturode	achnahme iie ériffication berprüfung
JTI/Type UT Nr./UTI-Ty	TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74	29	Total Total Monnai PID oui ja 99 Indications douanières Zollamtliche Vermerke 49 Code d'affranchissement Prankaturode	achnahme iis ériffication berprüfung
JTI/Type UT Nr./UTI-Ty	TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 76 77 78	(a) Trais	Total Total Total Monnai A8 Vé White a control of the control	achnahme iie ériffication berprüfung
JTI/Type UT Nr./UTI-Ty	TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 72 78		Total Total Total Total	durch
Parcours Strecke	TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Lânge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 73 74 79 79 79 79 79	(a) Trais	Total Total Total Total	durch durch is - jour at - Tag
Parcours Streeke Streeke Streeke Streeke Streeke Streeke Streeke Streeke	TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Lânge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 76 77 78	G ebühren (8) Freis (6)	Total Total Total Total	durch durch is – jour at – Tag is – jour st. – Tag is – jour at – Tag is
Parcours Streeke Streeke Streeke Streeke Streeke Streeke Streeke Streeke	TI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Lànge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 76 77 78	(a) Gebühren (a) Frais (a)	Total Procès-verbal N° Rabitations douanières Rabit par erstellt durch Rabitations Rabita	durch durch is – jour at – Tag is – jour st. – Tag is – jour at – Tag is
Strecke Streck	Ti/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Lânge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 72 73 74 76 77 78 a transporteur – Erklärungen des Beförderers \$7 Autres t	(a) Gebühren (a) Frais (a)	Total Procès-verbal N° Rabitations douanières Rabit par erstellt durch Rabitations Rabita	durch durch is – jour at – Tag
Strecke Streck	Ti/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Lânge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 72 73 74 76 77 78 a transporteur – Erklärungen des Beförderers \$7 Autres t	79 (9) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1	Total Total Total Total Total	durch durch is – jour at – Tag
Strecke Strecke Strecke Strecke Strecke arations du arations du	Ti/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Lânge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 77 78 4 transporteur – Erklärungen des Beförderers S7 Autres t Nom, adres	79 (9) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1	Total Total	durch durch is – jour at – Tag
Strecke Strecke Strecke Strecke Strecke arations du arations du	Ti/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Lânge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 77 78 4 transporteur – Erklärungen des Beförderers S7 Autres t Nom, adres	79 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	RID oui 39 Indications douanières 20 Illamtliche Vermerke 48 Vit 30 Vit	durch durch is – jour at – Tag are – Bahnhof
Strecke Strecke Strecke Strecke Strecke arations du arations du	Ti/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Lânge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes thlüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 77 78 4 transporteur – Erklärungen des Beförderers S7 Autres t Nom, adres	79 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	RID oui 39 Indications douanières 20 Illamtliche Vermerke 48 Vit 30 Vit	durch durch is – jour at – Tag is – jour at – Jour
Darcours Streeke Stree	Ti/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march p/Lânge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes charge UTI/Nettomasse/T	79 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	RID Oui	durch durch is – jour at – Tag is – jour at – Jou





re, le transport des ndises est soumis gles uniformes CIM.	Dettre de voiture CIM transport combiné Frachtbrief CIM Kombinierter Verkehr	Lettre wagon CUV transport Wagenbrief CUV Kombinier		(42) (46) (47) (47)
outre applicables litions générales de rt du transporteur. irderung von Gütern		t) 2	Déclarations de l'expéditeur Erklärungen des Absenders	xpéditeur – Absender Referenz
t auch bei einer ligen Abmachung eitlichen Rechts- ten CIM. Ausser-		3		
die Allgemeinen Ingsbedingungen derers anwendbar.	Signature Unterschrift	E-Mail		
ention contraire, ement des des est soumis	N° TVA MWStNr.	Tel. Fax		
s uniformes CUV. utre applicables ons contractuel- es de l'entreprise	Destinataire (nom, adresse, pays) Empfänger (Name, Anschrift, Land)	5	9 Annexes – Beilagen	
ort ferroviaire. Ierung von Leer- terliegt unter gegenteiliger Ab-		6		
den Einheitlichen schriften CUV. Im elten die einschlä- ragsbedingungen		E-Mail Tel.		
nagsbedingdingen pahnverkehrs- nens. u de livraison	№ TVA MWStNr.	Fax	Chicago character and the hour	(n)
ieferungsort	U		16 Prise en charge mois - jour - heure Übernahme Monat - Tag - Stunde	Ψ
			Lieu – Ort	
- Bahnhof	Pays – Land		13 Wagon N° – Wagen Nr.	19 Parcours – Strecke
nditions comr	nerciales – Kommerzielle Bedingungen	14)		ation trans
			20 Paiement des frais y compris – einschliesslich	siq - e, nbsni
rmations po	ur le destinataire – Vermerke für den Empfänger		Zahlung der Kosten Franco de port	Jusqu a — bis
			Franko Fracht Incoterms	
chandise	/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la	Transport exceptionnel oui Aussergewöhnliche Sendung ja	3 RID jui 3 NHM Code UTI 1 23 Masse brute UTI	1 26 Déclaration de valeur Wert des Gutes
-мг./ О 11-1ур	/Lange OT/ Nettomasse/ Tara OT/ Bezeichnung des Gutes			Monnaie
			NHM Code UTI 2 Bruttomasse UTI 2	Intérêt à la livraison Interesse an der Lieferu Währung
				28 Remboursement
			Total	Nachnahme Monnaie
s Nº – Verschi UTI/Type UTI	/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la march	andise		
-Nr./U11-1yp.	/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichňung des Gutes		RID oui 99 Indications douanières Zollamtliche Vermerke	(48) Vérification Überprüfung
s N° – Verschl		79	Zollamtliche Vermerke (49) Code d'affran-	48) Vérification Überprüfung
	íüsse Nr. Référence – Referenz	(B)	Zollamtliche Vermerke	Oberpruung
s N° – Verschl	lüsse Nr. Référence – Referenz		Zollamtliche Vermerke 49) Code d'affranchissement Franksturcode	Oberpruung
Parcours Streede	iŭsse Nr. Référence – Referenz	(B)	Zollamtliche Vermerke 49) Code d'affranchissement Franksturcode	Oberpruung
Parouris Stracke A	lüsse Nr. Référence – Referenz 70 72 73 74 76 77 78	(8) Frais (8)	20llamtliche Vermerke 49 Code d'affranchissement Frankaturcode 50 Itinéraires – Leitungswege 51 Opérations douanières – Zollbehandlung	par – durch
Parcours Streede	iŭsse Nr. Référence – Referenz 70 72 73 74 76 77 78	FF cals:	Code d'affranchissement Salletin d'affranchissement Salletin d'affranchissement Salletin d'affranchissement Salletin d'affranchissement Salletin d'affranchissement Salletin d'affranchissement Salletin d'affranchissement Salletin d'affranchissement Salletin d'affranchissement Salletin d'affranchissement Salletin d'affranchissement	par – durch mois – jour Monat – Tag mois – jour
Parcours Parcours Strecke Strecke	1üsse Nr. Référence – Referenz 71 72 33 74 76 77 78 73 74	(8) Frais (8)	Code d'affranchissement Frankaturcode Defrations douanières – Zollbehandlung Sol Bulletin d'affranchissement Frankaturcechnung Sol Avis d'encaissement N° renvoyé	par – durch par – durch mois – jour Monat – Tag mois – jour Monat – Tag mois – jour Monat – Tag
Parcours Strecke Strecke Strecke	iŭsse Nr. Référence – Referenz 71	Gebühren (8) Frais (8)	20llamtliche Vermerke 49 Code d'affranchissement Frankaturcode 50 Itinéraires – Leitungswege 51) Opérations douanières – Zollbehandlung 52) Bulletin d'affranchissement Frankaturrechnung 53) Avis d'encaissement N° Nachnahmebegleitschein Nr. 54) Procès-verbal N° établi par	par – durch par – durch mois – jour Monat – Tag mois – jour Monat – Tag mois – jour Monat – Tag
s № – Verschl	10	(a) Gebühren (b) Frais (c)	Code d'affranchissement Frankaturcode Sol Itinéraires – Leitungswege Sol Itinéraires – Leitungswege Sol Itinéraires –	par – durch mois – jour Monat – Tag mois – jour Monat – Tag mois – jour Monat – Tag
Parcours Parcours Strecke Stre	1üsse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 76 77 78 78 78 79 70 70 71 72 72 73 74 75 76 77 78 78 78 78 79 70 78 78 78 79 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70	(a) Gebühren (b) Frais (c)	Code d'affranchissement Frankaturcode Sol Itinéraires – Leitungswege Sol Itinéraires – Leitungswege Sol Itinéraires –	par – durch par – durch mois – jour Monat – Tag sandt Monat – Tag urch Monat – Tag lieu – Ort Qualité
Parcours Parcours Strecke Stre	1üsse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 76 77 78 78 78 79 70 70 71 72 72 73 74 75 76 77 78 78 78 78 79 70 78 78 78 79 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70	(9) (9) (9) (1) (1) (1) (2) (3) (4) (5) (7) (7) (8) (9) (9) (1) (1) (1) (1) (1) (2) (3) (4) (4) (5) (6) (7) (7) (7) (7) (8) (9) (9) (1) (1) (1) (1) (2) (3) (4) (4) (5) (6) (7) (7) (7) (7) (8) (9) (9) (9) (1) (1) (1) (1) (1	Solue d'affranchissement Frankaturcode Solue d'affranchissement Frankaturcode Solue d'affranchissement Oui Irenvoyé zurückges Solue d'affranchissement N° Irenvoyé zurückges Solue d'affr	par – durch par – durch mois – jour Monat – Tag sandt Monat – Tag urch Monat – Tag lieu – Ort Qualité
Parcours Parcours Streeke Streeke arations du t	10	(9) (9) (9) (1) (1) (1) (2) (3) (4) (5) (7) (7) (8) (9) (9) (1) (1) (1) (1) (1) (2) (3) (4) (4) (5) (6) (7) (7) (7) (7) (8) (9) (9) (1) (1) (1) (1) (2) (3) (4) (4) (5) (6) (7) (7) (7) (7) (8) (9) (9) (9) (1) (1) (1) (1) (1	Signature Sig	par – durch par – durch mois – jour Monat – Tag sandt Monat – Tag urch Monat – Tag lieu – Ort Qualité
Parcours Parcours Streeke Streeke arations du t	10	(9) (9) (9) (1) (1) (1) (1) (2) (3) (4) (4) (5) (6) (7) (7) (7) (8) (7) (8) (9) (10) (10) (10) (10) (10) (10) (10) (10	Signature Sign	par – durch par – durch mois – jour Monat – Tag sandt Monat – Tag sandt Monat – Tag lieu – Ort Pays – Land Gare – Bahnhof
Parcours Parcours Streeke Streeke Agreeme Streeke Agreeme Streeke Agreeme Agre	itisse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 76 77 78 78 79 79 78 79 79 79 78 79 70 70 70 70 70 70 70 70 70	(B)	Solution Solution	par – durch par – durch mois – jour Monat – Tag sandt Monat – Tag sandt Monat – Tag lieu – Ort Pays – Land Gare – Bahnhof Eigenscha
Succours Barcours Barcou	iüsse Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 76 77 78 78 79 79 78 79 79 78 79 78 79 78 79 78 78	(9) (9) (9) (1) (1) (1) (1) (2) (3) (4) (4) (5) (6) (7) (7) (7) (8) (7) (8) (9) (10) (10) (10) (10) (10) (10) (10) (10	Solution Solution	par – durch par – durch mois – jour Monat – Tag sandt Monat – Tag sandt Monat – Tag lieu – Ort Pays – Land Gare – Bahnhof
N° - Verschi Saucona Succession S	Nússe Nr. Référence – Referenz 71 72 73 74 76 77 78 78 79 79 78 79 79 79 79	(P) (P) (P) (P) (P) (P) (P) (P)	Solution Solution	par – durch par – durch mois – jour Monat – Tag sandt Monat – Tag urch Monat – Tag lieu – Ort Pays – Land Gare – Bahnhof Eigenscha







Commentaires relatifs au contenu du relevé des wagons

- 1 L'accord client règle le contenu du relevé des wagons et les modalités d'utilisation de ce dernier. Les dispositions ci-après doivent en outre être observées :
- Le relevé des wagons doit contenir au moins les indications ci-dessous, celles figurant à la lettre b) devant également figurer sur la lettre wagon (les numéros des cases de la lettre wagon dans lesquelles se trouvent les informations à reprendre sur le relevé des wagons sont indiqués entre parenthèses).
 - a) Désignation du document
 - Relevé des wagons
 - b) Indications relatives à la lettre wagon correspondante
 - Identification de l'envoi (case 62)
 - Date de la prise en charge (case 16)
 - Gare de départ (case 16)
 - Gare d'arrivée (case 10)
 - Itinéraire (case 50)
 - Expéditeur (case 1)
 - Destinataire (case 4)
 - c) Indications relatives aux wagons
 - Numéro du wagon (case 21)
 - Indications à apporter dans la lettre wagon selon le RID si des wagons vides contiennent des résidus de marchandises dangereuses (case 21)
 - Code NHM (case 24)
 - d) Etablissement du relevé des wagons
 - Adresse de l'entreprise
 - Lieu et date
 - Signature
- 3 Lettre wagon papier

Sauf accord particulier, le relevé des wagons est établi en six exemplaires (un par feuillet de la lettre wagon et un supplémentaire pour le cas où des wagons sont différés d'un train complet ou d'une rame de wagons).

- 4 Lettre wagon électronique
- 4.1 La remise au transport de trains complets et de rames de wagons avec une seule lettre wagon est aussi possible. En lieu et place d'un relevé des wagons, les indications concernées de la lettre wagon [Annexes (case 9), Désignation de la marchandise et autres indications y relatives (case 21) et Code NHM (case 24)] sont répétées dans le message EDI.
- 4.2 Les dispositions relatives au relevé des wagons s'appliquent par analogie aux sorties d'imprimante de la lettre wagon électronique.
- 4.3 Afin de rationaliser au maximum les processus, les partenaires conviennent au préalable de la réglementation nécessaire.





Bulletin d'affranchissement

Pour le remplissage, l'impression et la transmission électroniques du bulletin d'affranchissement, un formulaire est téléchargeable sur <u>www.cit-rail.org</u>.

Recommandation pour le papier et la couleur

· Papier : autocopiant (par procédé chimique),

blanc, écriture par décalque couleur noire

1er feuillet = CB 56 gr. 2e feuillet = CFB 53 gr. 3e feuillet = CF 57 gr.

Pour les bulletins d'affranchissement munis de papier carbone, des papiers d'une masse comprise entre 50 et 60 gm² doivent être utilisés.

• Couleur : Pantone Warm Red U

• Dimension: 211x297 mm

(talon y compris: 211x320 mm)

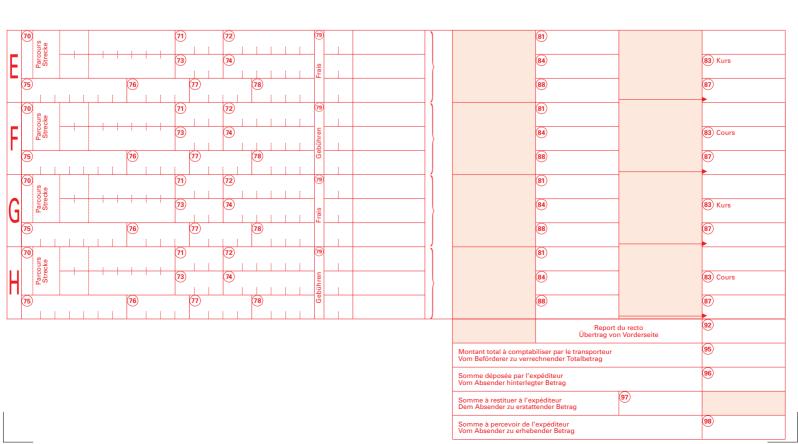
Cas particulier : Lorsque le bulletin d'affranchissement est établi au moyen d'une imprimante d'ordinateur, les conditions suivantes doivent être respectées :

- couleur d'impression : selon modèle ou noir,
- contenu : aucune dérogation par rapport au modèle,
- format et présentation : déroger aussi peu que possible au modèle,
- papier : adapté à l'imprimante utilisée.

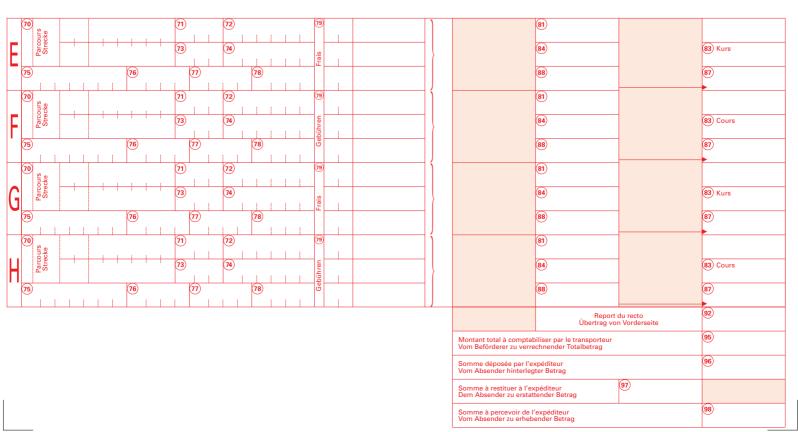
En cas de besoin, le verso est imprimé sur une feuille séparée au départ. Si le verso n'est pas imprimé et que des frais surviennent en cours de route, il y a lieu d'utiliser le verso des feuillets 1 à 3 d'un bulletin d'affranchissement en tant que feuilles supplémentaires et de les joindre au bulletin d'affranchissement d'origine.



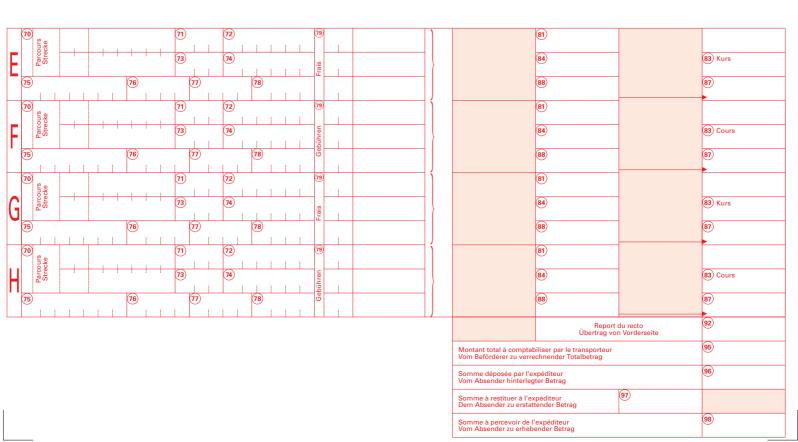
rankaturre			40		45	42	43 47 47
	1 Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrif	t) 2			8 Référence	ce expéditeur – Ab	osender Referenz
		3					
		E-Mail					
	Nº TVA MWStNr.	Tel. Fax					
	Destinataire (nom, adresse, pays) Empfänger (Name, Anschrift, Land)		(31) Annexes – Beilage	en			
		E-Mail					
eu de livraison	N° TVA MWStNr.	Tel. Fax	(16) Price on charge	mais jour hourn			
ed de livraison blieferungsort	<u> </u>		16 Prise en charge Übernahme 32 Somme déposée p Vom Absender hir	mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde par l'expéditeur nterlegter Betrag	onnaie ährung		
– Bahnhof	Pays – Land	ı	18) Wagon Nº – Wage	en Nr.		19 Parcou	urs-Strecke par - durch
	(33) Adresse postale pour le renvoi Postadresse für Rücksendung						
			20 Paiement des frais Zahlung der Koste	s y compris – einschlies en	slich	jusqu'à – b	
			Franco de p Franko Frac	oort cht			
			Incoterms				
signation de la zeichnung des	a marchandise s Gutes			25 Masse			Cours au dépar Kurs bei Abgan
	7) (2)	29		89)			
Strecke	7) (2)	79 sg		81)			
Strecke		Fraisi (4)					
Strecke	33 (4)	Frais 6		84)			(83) Kurs
Strecke	76 77 78	Frais		84			(83) Kurs
Parcours Strecke Strecke	78 79 79 72	Frais		84 88 81			83) Kurs 87)
Parcours Strecke Strecke	73 74 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78	ebühren (3) Frais		84 88 81			83) Kurs 87)
Parcours Strecke Strecke	76 77 78	ebühren (3) Frais		84 88 81 84 88			83) Kurs 87)
Parcours Strecke Strecke Strecke	79 78 79 70 79 78 79 79 79 79	ebühren (3) Frais		84 88 81 84 88 88			83 Kurs 87 83 Cours
Parcours Strecke Strecke Strecke	78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 7	ebühren (3) Frais		84 88 88 81 84 84			83) Kurs 87) 83) Cours 87)
Parcours Strecke Strecke	73 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78	Frais G Gebühren G Frais		84 88 81 81 84 88 88			83) Kurs 83) Cours 87)
Parcours Strecke Strecke Strecke	79 78 79 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	Frais G Gebühren G Frais		84 88 88 88 88 81			83 Kurs 87 88 Kurs 87
Parcours Strecke Strecke Strecke Strecke	79 78 79 70 72 78 79 70 72 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	Frais G Gebühren G Frais	37 Rentrée du bulle Rückkunft der Fr.	84 88 88 81 84 88 88 81 81	Montant total or Gesamtbetrag o	ı à reporter der zu übertragen	83) Kurs 87) 83) Kurs 87) 83) Kurs 87)
Parcours Strecke Strecke Strecke Strecke	79 78 79 70 72 78 79 70 72 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	Gebühren (2) Frais (2) Gebühren (3) Frais (4)	37) Rentrée du bulle Rückkunft der Fr	84 88 81 81 84 88 88 88 88 88	62 Identification de l'envoi	Pays – Land	83 Kurs 87 83 Cours 87 83 Cours 87 89 99
Strecke Streck	79 78 79 70 72 78 79 70 72 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	Gebühren (2) Frais (2) Gebühren (3) Frais (4)	37) Rentrée du bulle Rückkunft der Fr	84 88 81 81 84 88 88 88 88 88	62 Identification de l'envoi Sendungs- Identifikation	Pays – Land	83 Kurs 87 83 Cours 87 88 Cours 87 88 99



ulletin d'a rankaturre	ffranchissement echnung	Bulletin comptabl Verrechnungssch	le iein	2	2	44		45	42		43	
	1) Expéditeur (nom, adresse) – Abse	ender (Name, Anschrift)	2					8 Réfé	rence expéditeu	ır – Absende	r Referenz	
			3					L				
	N° TVA		E-Mail Tel.									
	N° TVA MWStNr. Destinataire (nom, adresse, pays Empfänger (Name, Anschrift, Lar) nd)	Fax		31) Anne	exes – Beilagen						
			E-Mail Tel.									
eu de livraison	N° TVA MWStNr.		Fax		(16) Prise	e en charge mois	s – iour – heure					
eu de livraison blieferungsort						e en charge mois rnahme Mor me déposée par l'e Absender hinterle	s – jour – heure nat – Tag – Stunde expéditeur	Monnaie Währung				
					Vom	Absender hinterle	gter Betrag	Währung				
- Bahnhof	33) Adresse postale pour le renvoi Postadresse für Rücksendung	Pays - Land			18 Wago	on N° – Wagen Nr.			19) Parcours-Strec		- durch
	Postadresse für Rücksendung										Facturation transit Transitfakturierung	
					20 Paier Zahlu	ment des frais ung der Kosten	y compris – einschl	iesslich	jusq	ju'à – bis	포프	
					F	ranco de port ranko Fracht						
signation de la	n marchandise Gutes				Ir	ncoterms	25 Masse			(3	34) Cours at Kurs bei	u dépai
eichnung des	Gutes										Kurs bei	i Abgan
										-		
Parcours Strecke	71)	72 14	(P) (S)				81)					
Parcours Strecke		74)	Frais (3)		-				-			
Strecke	73	74)					84				83 Kurs	
Strecke	78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	7) 78	bühren (3) Frais (3)				84 88 81 84				83 Kurs	
Parcours Strecke Strecke	76 T6 T	72 72 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78	Gebühren (2) Frais (3)				84 88 81 84 88			Q Q	33) Kurs	
Parcours Strecke Strecke	76 73 73 73 75 76 76 77 75 76 76 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77	72	ebühren (5) Frais				84 88 81 84 88 88				83) Kurs 87)	
Parcours Strecke Strecke Strecke	78 79 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70	72 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	ebühren (5) Frais				84 88 81 84 88 81 84				83) Kurs 87)	
Parcours Strecke Strecke Strecke	76 73 73 73 75 76 76 77 75 76 76 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77	72 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	ebühren (5) Frais				84 88 81 84 88 88				83) Kurs 87)	
Parcours Strecke	76 73 73 73 75 76 76 77 75 76 76 77 76 77 77 77 77 77 77 77 77 77	72 72 74 74 75 78	ebühren (5) Frais				84 88 81 84 88 81 84 88				83) Kurs 87)	
Parcours Strecke Strecke Strecke	76 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	72 72 74 78 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	ebühren (5) Frais				84 88 81 84 88 88 88 88 88 88 88				83) Kurs 87)	
Strecke Streck	76 77 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78	72 72 74 78 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	Cabühren	sement	(37) Ren	ntrée du bulletin d' ckkunft der Frankat	84 88 81 84 88 81 81 84 88 88	t Montant tot Gesamtbetra	al ou à reporter		83) Kurs 87)	



Bulletin d'affranchissement Bulletin de controllschein Kontrollschein	trôle	3 (4) (4) (5) (4) (4) (4) (4) (4) (4)	
1) Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrift)	2	8 Référence expéditeur – Absender Referenz	
	3		
	E-Mail Tel.		
N° TVA MWSt-Nr. 4 Destinataire (nom, adresse, pays) Empfänger (Name, Anschrift, Land)	Fax	31) Annexes - Beilagen	
Empfänger (Name, Anschrift, Land)			
	E-Mail		
N° TVA MWStNr.	Tel. Fax		
Lieu de livraison Ablieferungsort	12	16 Prise en charge mois - jour - heure Ubernahme Monat - Tag - Stunde	
re – Bahnhof Pays – Land		18) Wagon N° – Wagen Nr.	ch
33) Adresse postale pour le renvoi Postadresse für Rücksendung		 Feeturation transit	
		20 Paiement des frais y compris – einschliesslich jusqu'à – bis Zahlung der Kosten	
		Franco de port Franko Fracht	
Désignation de la marchandise Bezeichnung des Gutes		25 Masse 34 Cours au dé Kurs bei Ab	épart ogang
70 snooned (1) (2) (3) (4) (7) (78) (78) (78) (78) (78) (78) (78)	Hais et al.		
76) 76 77) 78 70) 71) 72	(a) (b) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c	83) Kurs	
76 77 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78	Trais	81) 88 88 87) 81) 84 84 85) 86) 87) 88) 88) 87)	
76) 76) 77) 78) 78) 78) 78) 78) 78) 78) 78) 78	Gebühren (8) Frais	83) Kurs 88) 87) 81) 84) 88) 87) 88) 88) 87)	
78	ebühren 66	81) 88 88 87) 81) 84 84 85) 86) 87) 88) 88) 87)	
76 76 77 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78	Gebühren (8) Frais	81) 84) 88) 87) 88) 88) 87) 81)	
76 76 77 78 78 79 70 78 79 70 78 79 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70	Gebühren (8) Frais	81) (84) (85) (86) (87) (88) (87) (88) (87) (88) (87) (88) (88	
76 76 77 78 78 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	Frais (8) Gebühren (8) Frais	81) 84) 88) 81) 81) 84) 88) 87) 81) 81) 82) 83) Cours 84) 85) 87) 81) 84) 85) 87) 81) 88) 87) 81) 88) 88) 87)	
76 77 78 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	Gebühren (8) Gebühren (9) Frais	81) 84) 88) 89) 81) 88) 81) 88) 81) 88) 81) 88) 81) 88) 81) 88) 81) 82) 83) 84) 85) 86) 87) 81) 88) 88) 89) 81) 82) 83) 84) 85) 86) 87) 81) 88) 88) 87) 88) 88) 88) 89)	
76 77 78 78 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	Frais (8) Gebühren (8) Frais	81) 84) 88) 81) 81) 84) 88) 87) 81) 81) 82) 83) Cours 84) 85) 87) 81) 84) 85) 87) 81) 88) 87) 81) 88) 88) 87)	





Ordres ultérieurs

1 Généralités

L'expéditeur peut modifier l'acheminement dans le cadre du contrat d'utilisation par des ordres ultérieurs conformément au <u>point 12</u>.

2 Procédure

Les ordres ultérieurs sont transmis sous forme écrite adéquate. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques des ordres ultérieurs est téléchargeable sur www.cit-rail.org. Le contenu des ordres doit correspondre au modèle ci-après. S'agissant de la présentation du document, il est recommandé de s'en tenir à celle dudit modèle. Lorsque l'ordre est donné au moyen d'un document qui n'est pas pré-imprimé, indiquer la modification demandée en code et en toutes lettres. La signature peut être remplacée par un timbre, une indication de la machine comptable ou tout autre mode approprié.

Parallèlement, remettre à l'EF le duplicata de la lettre wagon papier ou la sortie imprimante correspondante de la lettre wagon sur lequel/laquelle les modifications doivent être portées.

3 Formulaire

Dans le modèle du formulaire ci-après, il convient de comprendre par

transporteur : EF

lettre de voiture : lettre wagon.

Le code 5 « Accomplissement des formalités exigées par les douanes ou par d'autres autorités administratives » est sans objet.

Remarque : la présentation du duplicata de la lettre wagon / de la sortie imprimante de la lettre wagon électronique n'est pas obligatoire lorsque le droit de modifier l'acheminement est prouvé par un autre moyen.



Ordre ultérieur - Nachträgliche Verfügung



Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Adresse)	Identification de l'envoi – Sendungs-Identifikation				
	Pays – Land Gare – Bahnhof Lettre de voiture CIM				
	Frachtbrief CIM				
	Lettre wagon CUV Entreprise Exp. N°				
	Wagenbrief CUV Unternehmen Versand Nr.				
Destinataire (nom, adresse, pays) – Empfänger (Name, Adresse, Land)	Prise en charge, lieu, date – Übernahme, Ort, Datum				
Lieu de livraison – Ablieferungsort	Wagon N°/N° de l'UTI – Wagen Nr. /Nr. der UTI				
Gare – Bahnhof Pays – Land					
Adresse postale du transporteur – Postadresse des Beförderers	Adresse du transporteur chargé de l'exécution des ordres Anschrift des mit der Ausführung der Verfügung beauftragten Beförderers				
Ordre - Verfügung - Mettre une ဩ dans la case en regard de la modification demandée - Joindre le duplicata de la lettre de voiture - Verlangte Änderung mit einem ⊠ im entsprechenden Feld angeben - Frachtbriefdoppel beilegen	Nous vous prions d'exécuter les présents ordres ultérieurs dans les conditions prévues à l'article 19 §§ 3 à 5 CIM. Wir bitten Sie, vorliegende nachträgliche Verfügung gemäss den in Artikel 19 §§ 3 bis 5 CIM auszuführen.				
Code Modification – Änderung	Accord donné par le bureau de douane de départ				
Arrêt en cours de route en attendant des ordres ultérieurs	Genehmigung durch Abgangszollstelle erteilt				
Anhalten unterwegs in Erwartung weiterer Verfügungen	Information du bureau de douane de départ non nécessaire Unterrichtung der Abgangszollstelle nicht erforderlich				
2 Ajournement de la livraison en attendant des ordres ultérieurs Aussetzen der Ablieferung in Erwartung weiterer Verfügungen					
I Livraison au lieu de destination à (nom, adresse, adresse e-mail ou numéro de téléphone ou de télécopieur) Ablieferung am Bestimmungsort an (Name, Adresse, E-Mail-Adresse oder Telefon- oder Telefaxnummer)	Remarques – Bemerkungen:				
Expédition à (lieu de livraison) à (nom, adresse, pays, adresse e-mail ou numéro de téléphone ou de télécopieur) via (itinéraire) Abfertigung nach (Ablieferungsort) an (Name, Adresse, Land, E-Mail-Adresse oder Telefon- oder Telefaxnummer) via (Leitungsweg)					
51 Accomplissement des formalités exigées par les douanes ou par d'autres autorités administratives Erfüllung der Zoll- und anderen verwaltungsbehördlichen Vorschriften en ma présence – in meiner Anwesenheit en présence de mon mandataire – in Anwesenheit meines Beauftragten par mes soins – durch mich selbst par mon mandataire² – durch meinen Beauftragten² avec paiement des droits de douane et autres frais³ mit Zahlung des Zolls und anderer Kosten³					
6 Autre modification Andere Änderung					
Indications complémentaires relatives aux codes 3 – 6 Ergänzende Angaben zu Codes 3 – 6					
Lieu, date Signature de l'expéditeur/du destinataire	Lieu, date Signature du transporteur				
Ort, Datum Unterschrift des Absenders/Empfängers	Ort, Datum Unterschrift des Beförderers				





Avis d'empêchement à l'acheminement – Instructions de l'expéditeur

1 Généralités

En cas d'empêchement à l'acheminement au sens du <u>point 13</u>, l'EF, selon le cas, prend d'office les mesures visant à lever l'empêchement, informe l'expéditeur et/ou lui demande des instructions.

2 Procédure

2.1 Information / Demande d'instructions

L'EF informe l'expéditeur et/ou lui demande des instructions sous forme écrite adéquate. Voir modèle ci-après. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques de la demande d'instructions est téléchargeable sur www.cit-rail.org. S'agissant de la présentation du document, il est recommandé de s'en tenir à celle dudit modèle. La signature peut être remplacée par un timbre, une indication de la machine comptable ou tout autre mode approprié.

2.2 Transmission des instructions

L'expéditeur remet ses instructions à l'EF sous forme écrite adéquate. Leur contenu doit correspondre au modèle ci-après. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques des instructions est téléchargeable sur www.cit-rail.org. S'agissant de la présentation du document, il est recommandé de s'en tenir à celle du modèle. Lorsque l'instruction est donnée au moyen d'un document qui n'est pas pré-imprimé, indiquer l'instruction en code et en toutes lettres. La signature peut être remplacée par un timbre, une indication de la machine comptable ou tout autre mode approprié.

3 Formulaire

Dans le modèle du formulaire ci-après, il convient de comprendre par

- empêchement au transport : empêchement à l'acheminement

- transporteur : EF

lettre de voiture : lettre wagon.

Remarque : la présentation du duplicata de la lettre wagon / de la sortie imprimante de la lettre wagon électronique n'est pas obligatoire.



Empêchement au transport – Beförderungshindernis

	2013-01-01
CIT	8

Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Adresse)	Identification de l'envoi – Sendungs-Identifikation Pays – Land Gare – Bahnhof Lettre de voiture CIM			
	Frachtbrief CIM			
	Lettre wagon CUV Entreprise Exp. N° Wagenbrief CUV Unternehmen Versand Nr.			
Destinataire (nom, adresse, pays) – Empfänger (Name, Adresse, Land)	Prise en charge, lieu, date – Übernahme, Ort, Datum			
	mois – jour – heure			
	Monat – Tag – Stunde			
Lieu de livraison – Ablieferungsort	Wagon N°/N° de l'UTI – Wagen Nr. /Nr. der UTI			
•				
Core Polymers Pour Lond				
Gare – Bahnhof Pays – Land Adresse postale du transporteur – Postadresse des Beförderers	Adresse du transporteur chargé de l'exécution des instructions			
	Anschrift des mit der Ausführung der Anweisung beauftragten Beförderers			
Empŝehement ou transport Poförderungshindernis				
Empêchement au transport – Beförderungshindernis L'envoi susmentionné a dû être arrêté à	par suite de			
A Die vorstehende Sendung musste angehalten werden in	wegen			
B L'envoi ne peut pas être acheminé par un autre itinéraire Es steht kein anderer Leitungsweg zur Verfügung				
C L'envoi peut être acheminé contre paiement des frais supplémentaires via Weiterbeförderung ist gegen Zahlung der Mehrfracht möglich über				
Vous êtes prié de faire connaître vos instructions sans retard et d'y joindre le duplica	ta de la lettre de voiture si vous demandez une modification du destinataire ou du lieu			
de livraison. L'envoi sera acheminé sur son lieu de livraison, sans attendre vos instruc S'agissant des frais, voir art. 22 § 1 CIM. Pour les envois en souffrance, voir art. 22 §§				
	ger oder den Ablieferungsort ändern, sind die Anweisungen zusammen mit dem Fracht-			
briefdoppel einzureichen. Fällt das Beförderungshindernis vor Eintreffen Ihrer Anweisu weiterbefördert. Was die Kosten anbelangt, siehe Art. 22 § 1 CIM. Für Sendungen die n				
Instructions – Anweisungen				
Mettre une ⊠ dans la case code en regard de l'instruction demandée – Verlangte Änd	derung mit einem 🗵 im entsprechenden Feld angeben			
Code Instructions – Anweisungen				
Renvoi à l'expéditeur au lieu d'expédition Rücksendung an den Absender an den Versandort				
A acheminer sur le lieu de livraison, dès que l'empêchement au transpo				
Nach Wegfall des Beforderungsnindernisses an den Bestimmungsbannt	not weiterleiten			
Zu verkaufen				
A livrer à (lieu de livraison) à (nom, adresse, pays, adresse e-mail o Weiterleiten nach (Ablieferungsort) an (Name, Adresse, Land, E-Ma				
A traiter comme suit (autres instructions): Wie folgt zu behandeln (Andere Anweisungen):				
Indications complémentaires relatives aux codes 1 à 5				
Ergänzende Angaben zu Codes 1 bis 5				
Traitement des instructions – Behandlung der Anweisungen				
Les modifications ont été reproduites sur le duplicata de la lettre de voiture, qui a été présenté par l'ayant droit Änderungen wurden auf dem Frachtbriefdoppel vermerkt, das vom Verfügungsberechtigten vorgelegt wurde				
Accord donné par le bureau de douane de départ				
☐ Genehmigung durch Abgangszollstelle erteilt ☐ Information du bureau de douane de départ non nécessaire				
Unterrichtung der Abgangszollstelle nicht erforderlich				
Lieu, date Signature de l'expéditeur/du destinataire Ort, Datum Unterschrift des Absenders/Empfängers	Lieu, date Signature du transporteur Ort, Datum Unterschrift des Beförderers			
	1			





Avis d'empêchement à la remise – Instructions de l'expéditeur

1 Généralités

En cas d'empêchement à la remise au sens du <u>point 14</u>, l'EF demande des instructions à l'expéditeur, sauf si une inscription de l'expéditeur sur la lettre wagon demande que le wagon lui soit renvoyé d'office.

2 Procédure

2.1 <u>Demande d'instructions</u>

L'EF demande des instructions à l'expéditeur sous forme écrite adéquate. Voir modèle ci-après. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques de la demande d'instructions est téléchargeable sur www.cit-rail.org. S'agissant de la présentation du document, il est recommandé de s'en tenir à celle dudit modèle. La signature peut être remplacée par un timbre, une indication de la machine comptable ou tout autre mode approprié.

2.2 Transmission des instructions

L'expéditeur remet ses instructions à l'EF sous forme écrite adéquate. Leur contenu doit correspondre au modèle ci-après. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques des instructions est téléchargeable sur www.cit-rail.org. S'agissant de la présentation du document, il est recommandé de s'en tenir à celle du modèle. Lorsque l'instruction est donnée au moyen d'un document qui n'est pas pré-imprimé, indiquer l'instruction en code et en toutes lettres. La signature peut être remplacée par un timbre, une indication de la machine comptable ou tout autre mode approprié.

3 Formulaire

Dans le modèle du formulaire ci-après, il convient de comprendre par

- empêchement à la livraison : empêchement à la remise

- transporteur : EF

- lettre de voiture : lettre wagon.

Remarque : la présentation du duplicata de la lettre wagon / de la sortie d'imprimante de la lettre wagon électronique n'est pas obligatoire.



Empêchement à la livraison – Ablieferungshindernis

	2013-01-01
CIT	9

Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Adresse)	Identification de l'envoi – Se	ndungs-Identifikation Pays – Land	Gare – Bahnhof	
	Lettre de voiture CIM Frachtbrief CIM			
	Lettre wagon CUV	Entreprise	Exp. N°	
	Wagenbrief CUV	Unternehmen	Versand Nr.	
Destinataire (nom, adresse, pays) – Empfänger (Name, Adresse, Land)	Prise en charge, lieu, date – l	Ubernahme, Ort, Datum		
			mois – jour – heure	
			Monat – Tag – Stunde	
Lieu de livraison – Ablieferungsort	Wagon N°/N° de l'UTI – Wag	von Nr. /Nr. dor UTI		
Lieu de IIVidison - Abliefefungsont	wagon w /w de l'On - wag	gen Wi. / Wi. der O II		
Gare – Bahnhof Pays – Land				
Adresse postale du transporteur – Postadresse des Beförderers				
Empêchement à la livraison – Ablieferungshindernis				
L'envoi susmentionné n'a pas pu être livré pour les raisons suivantes: – Die vorstehe A Le destinataire refuse l'envoi – Der Empfänger verweigert die Annahme wegen			eliefert werden: é l'avis qui lui a été adressé.	
pour ne pas l'avoir commandé – Nichtbestellung		findet sich trotz Benachric		
par suite d'avarie – Beschädigung par suite de détérioration spontanée – Verderb		ne peut pas être atteint ist nicht zu ermitteln		
☐ par suite d'arrivée tardive – verspäteter Ankunft B Le destinataire refuse le paiement – Der Empfänger verweigert die Zahlung	Autres motifs:			
☐ du prix du transport – der Fracht ☐ des droits de douane – der Zölle	Andere Gründe:			
du remboursement – der Nachnahme				
Vous êtes prié de faire connaître vos instructions, sans retard, et d'y joindre le duplicata de si l'empêchement à la livraison vient à cesser avant l'arrivée de vos instructions. S'agissar				
Sie werden gebeten, Ihre Anweisungen unverzüglich zu erteilen und diese zusammen mit d hat. Fällt das Ablieferungshindernis vor Eintreffen Ihrer Anweisung weg, so wird die Sendur				
siehe Art. 22 § 1 CIM. Für Sendungen, die nicht weiter befördert werden können, sieh				
Instructions – Anweisungen				
Mettre une ⊠ dans la case code en regard de l'instruction demandée – Verlangte Än	derung mit einem 🗵 im entspr	echenden Feld angeben		
Code Instructions – Anweisungen		1.00		
Présenter à nouveau l'envoi au destinataire; en cas de nouvel empêche Sendung dem Empfänger noch einmal zustellen; bei erneutem Hindern			zu behandeln	
Renvoi à l'expéditeur au lieu d'expédition Rücksendung an den Absender an den Versandort				
A vendre				
Zu verkaufen A livrer à (lieu de livraison) à (nom, adresse, pays, adresse e-mail c	ou numéro de téléphone ou de	télécopieur) via (itinéra	ire)	
Weiterleiten nach (Ablieferungsort) an (Name, Adresse, Land, E-Mi	ail-Adresse oder Telefon- oder	Telefaxnummer) via (Le	eitungsweg)	
Wie folgt zu behandeln (andere Anweisungen):				
Indications complémentaires relatives aux codes 1 à 5 Ergänzende Angaben zu Codes 1 bis 5				
Ligalizatide Angabeti zu codes i bis 3				
Traitement des instructions – Behandlung der Anweisungen	u a átá prácontá par l'ayant dra	:+		
Les modifications ont été reproduites sur le duplicata de la lettre de voiture, qui a été présenté par l'ayant droit Änderungen wurden auf dem Frachtbriefdoppel vermerkt, das vom Verfügungsberechtigten vorgelegt wurde				
Accord donné par le bureau de douane de départ Genehmigung durch Abgangszollstelle erteilt				
Information du bureau de douane de départ non nécessaire				
Unterrichtung der Abgangszollstelle nicht erforderlich	Lion date	atura du transcri		
Lieu, date Signature de l'expéditeur/du destinataire Ort, Datum Unterschrift des Absenders/Empfängers		ature du transporteur		
on, param	Ort, Datum Unte	rschrift des Beförderers		





Désignation des monnaies et codes

ALL	Lek albanais Albanischer Lek Albanian lek	HRK	Kuna croate Kroatische Kuna Croatian kuna	RON	Nouveau leu roumain Neue rumänische Leu New Romanian leu
AMD	Dram arménien Armenischer Dram Armenian dram	HUF	Forint hongrois Ungarischer Forint Hungarian forint	RSD	Dinar serbe Serbischer Dinar Serbian dinar
BAM	Mark convertible Konvertierbare Mark Convertible Mark	IQD	Dinar irakien Irakischer Dinar Iraqi dinar	RUB	Rouble russe Russischer Rubel Russian rouble
BGN	Lev bulgare Bulgarische Lew Bulgarian lev	IRR	Rial iranien Iranischer Rial Iranian rial	SEK	Couronne suédoise Schwedische Krone Swedish krona
CHF	Franc suisse Schweizer Franken Swiss franc	LBP	Livre libanaise Libanesisches Pfund Lebanese pound	SYP	Livre syrienne Syrisches Pfund Syrian pound
CZK	Couronne tchèque Tschechische Krone Czech koruna	MAD	Dirham marocain Marokkanischer Dirham Moroccan dirham	TND	Dinar tunisien Tunesischer Dinar Tunisian dinar
DKK	Couronne danoise Dänische Krone Danish krone	MKD	Denar macédonien Mazedonischer Denar Macedonian denar	TRY	Nouvelle livre turque Neues türkisches Pfund New Turkish lira
DZD	Dinar algérien Algerischer Dinar Algerian dinar	NOK	Couronne norvégienne Norwegische Krone Norwegian krone	UAH	Hryvnia ukrainien Ukrainischer Hryvnia Ukrainian hryvnia
EUR	EURO	PKR	Roupie pakistanaise Pakistanische Rupie Pakistani rupee	USD	Dollar USA USA-Dollar US dollar
GBP	Livre anglaise Englisches Pfund Pound sterling	PLN	Zloty polonais Polnischer Zloty Polish zloty	XDR	Droit de tirage spécial (DTS) Sonderziehungsrecht (SZR) Special drawing right (SDR)
GEL	Lari georgien Georgischer Lari Georgian lari				